

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars

Siège social : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS-

R.C. : N° B111820/1996

DOCUMENT DE REFERENCE

AIL 2004

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le **.11.AOÛT.2005..** sous le n°**0.5. 0.0.2**..... en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué, après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée et sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

M. Med Farhat ELGAFSI, Directeur Financier à l'AIL

Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :

شركة الاستشارة والوساطة المالية

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière**Intermédiaire en Bourse وسيطة لدى البورصة**

Sise au 11, rue Abderrahmen Azzem, Complexe Kheireddine Pacha 1002 Tunis

Tél : 843 655 Fax : 849 417 e-mail: scif@gnet.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de l'Arab International Lease sise au 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS, de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF – Intermédiaire en Bourse sise au 11 Ru Abderrahman AZZEM, Complexe Kheireddine Pacha – 1002 Tunis et sur le site Internet du Conseil du Marché Financier.

août 2005

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE	1
CHAPITRE 1 — RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	3
1.1 - Responsables du document de référence	3
1.2 - Attestations des responsables du document de référence	3
1.3 - Responsables du contrôle des comptes	3
1.4 - Attestation de l'Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence	4
1.5 - Responsable de l'information	4
CHAPITRE 2 — RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	5
2.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	5
2.1.1 - Dénomination sociale	5
2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable	5
2.1.3 - Date de constitution et durée	5
2.1.4 - Objet social	5
2.1.5 - Numéro du registre de commerce	5
2.1.6 - Exercice social	5
2.1.7 - Clauses statutaires particulières	5
2.1.8 - Nationalité	7
2.1.9 - Capital social	7
2.1.10 - Matricule fiscal	7
2.1.11 - Régime fiscal	7
2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	7
2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	7
2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	8
2.3 - Evolution du capital social	8
2.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 30 juin 2005	9
2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 juin 2005	9
2.4.2 - Le pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 juin 2005	10
2.4.3 - Nombre d'actionnaires	10
2.5 - Description sommaire du Groupe BTKD	10
2.5.1 - Présentation Générale du groupe BTKD	10
2.5.2 - Schéma du groupe BTKD	16
2.5.3 - Participations croisées du groupe BTKD	16
2.5.4 - Les chiffres clés des sociétés de groupe au 31/12/2004	17
2.5.5 - Les engagements financiers du groupe BTKD au 31/12/2004	18
2.5.6 - L'encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2004	18
2.5.7 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe	18
2.5.8 - Relations avec les sociétés du groupe BTKD au 31/12/2004	19
2.6 - Relations de l'AIL avec l'UIB	20
2.7 - Les autres parties liées	20
2.8 - Dividendes	21

2.9 -	Marché des titres	21
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'AIL		22
3.1 -	Présentation de l'Arab International Lease	22
3.2 -	Situation de l'Arab International Lease dans le secteur de leasing	22
3.3 -	Performance de l'Arab International Lease au 31 décembre 2004	22
3.4 -	Activité de l'Arab International Lease au 31 décembre 2004	22
3.4.1 -	Evolution des engagements	22
3.4.2 -	Evolution des mises en force	23
3.4.3 -	Evolution de l'encours financier	24
3.4.4 -	Analyse des engagements sur la clientèle	25
3.5 -	Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité	25
3.6 -	Litige ou arbitrage	25
3.7 -	Organisation de la société	25
3.8 -	Evolution de l'effectif de la société	26
3.9 -	Politique d'investissement de la société	26
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS		27
4.1 -	Patrimoine de la société au 31 décembre 2004	27
4.2 -	Immobilisations Financières	28
4.3 -	Etats financiers comparés au 31 décembre	29
4.3.1 -	Bilans comparés au 31 décembre	30
4.3.2 -	Etats de résultats au 31 décembre	32
4.3.3 -	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	33
4.3.4 -	Schéma des soldes intermédiaires de gestion et Notes aux états financiers définitifs arrêtés au 31 décembre 2004	33
4.4 -	Engagements hors bilan des trois dernières années	79
4.5 -	Engagements financiers au 31 décembre 2004	80
4.6 -	Encours des crédits contractés par l'AIL au 31/12/2004	81
5.6.1 -	Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL	81
5.6.2 -	Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL	81
4.7 -	Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2005	81
4.8 -	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	82
4.9 -	Tableau de mouvement des capitaux propres	83
4.10 -	Affectation des résultats des trois derniers exercices	84
4.11 -	Evolution du revenu net de leasing et du résultat d'exploitation	84
4.12 -	Evolution du résultat net	84
4.13 -	Evolution des dividendes	85
4.14 -	Evolution de la marge brute d'autofinancement	85
4.15 -	Evolution de la structure financière	85
4.16 -	Indicateurs de gestion et ratios	86
CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		88
5.1 -	Conseil d'Administration	88
5.1.1 -	Membres des organes d'administration	88
5.1.2 -	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	88
5.1.3 -	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années	88

5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	88
5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	89
5.2 - Intérêts des dirigeants dans la société	89
5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2003	89
5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	89
5.3 - Commissaire aux Comptes	89
5.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec :	89
5.4.1 - Les membres du conseil d'administration ou de direction	89
5.4.2 - Un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	89
CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	90
6.1 - Evolution récente et orientation	90
6.2 - Hypothèses de base	92
6.2.1 - Bilans prévisionnels	96
6.2.2 - Comptes d'exploitation prévisionnels	97
6.2.3 - Etats des flux de trésorerie prévisionnels	98
6.2.4 - Etats des cash flows prévisionnels	100
6.2.5 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels	100
6.2.6 - Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL	101

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTKD, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de service.

Entrée en activité en 1997, les mises en force de l'AIL ont évolué de manière positive jusqu'à l'an 2000, pour stagner depuis. Ainsi sa part de marché, qui a atteint 4,8% en 2000, est en baisse depuis cette date pour passer de 4,2% en 2001 à 3,9% en 2003. A fin 2004, l'activité de la société a évolué et sa part s'est améliorée pour atteindre 4,38%.

Mises en Force	2000	2001	2002	2003	2004
AIL (MD)	21,4	20,6	15,6	16,6	21,7
Evolution	-	-3,7%	-24,3%	6,4%	30,7%
Secteur (MD)*	446,1	494,1	458,6	419,7	495,5
Part de marché (%)	4,80	4,17	3,41	3,94	4,38

* : Source : CIL

Le secteur du leasing a connu une régression de 7% en 2002 et de 8,5% en 2003 à cause d'une situation économique difficile conjuguée avec :

- Un environnement de plus en plus concurrentiel : 11 sociétés de leasing en plus des quelques banques qui pratiquent le leasing en interne (BTL, TQB, BTEI et BT) ;
- Une saturation du marché au niveau du parc de transport et des équipements des BTP devant le recul des grands marchés publics.

Après deux années de baisse, l'année 2004 s'est caractérisée par une reprise significative des mises en force du secteur avec une évolution de 18%.

Avec une baisse de 7% des mises en force, l'année 2002 a été difficile pour tout le secteur mais le recul de l'activité de l'AIL a été plus accentué avec une baisse de 24%.

Au cours de l'année 2003, la société a mis en place un programme de dynamisation visant la réorganisation de la société, la mise en place d'une stratégie commerciale plus performante et l'amélioration du système de recouvrement. Le programme de dynamisation constitué essentiellement de :

- 1- Actions commerciales - Atteindre un niveau de mise en force de 30 millions de dinars en 2009 et ce par :
 - l'orientation vers les PME, les métiers libéraux et l'immobilier avec modération et une meilleure sélection des dossiers ;
 - la concentration des mises en force de la société sur le financement des investissements non spécialisés comme les équipements de transport léger et les immobilisations foncières ;
 - l'instauration d'un délai maximum de trois jours pour répondre aux demandes des clients.
- 2- Recouvrement - Les objectifs visés sont la réduction du niveau des impayés :
 - le renforcement de l'entité chargée des recouvrements ;
 - l'instauration d'un comité de recouvrement hebdomadaire ;

– l'automatisation du lancement du contentieux.

3- Réorganisation de la société – un bureau d'étude a été chargé de l'élaboration et de la mise en place d'un manuel de procédures et d'un plan comptable annoté. La mission a pour objectif :

- la création d'une entité de contrôle interne et de suivi du budget ;
- la formalisation des logiciels et des applications informatiques utilisées.

L'état d'avancement du projet de réorganisation de l'AIL se résume comme suit :

- la mission du bureau d'étude a débuté le 31/05/2004 et s'est achevée le 26/01/2005 par la remise des manuels d'organisation et des procédures ainsi que les supports et les fiches de fonction.
- Après approbation par le Conseil d'Administration, réuni le 30/09/2004, du nouvel organigramme, l'AIL a entamé la mise en place d'un manuel de procédures. En février 2005, une cellule d'audit interne a été créée.
- Sur le plan informatique, l'application winlease a été complétée par un module de gestion des traites et un autre pour la gestion des paiements. En parallèle un guide d'utilisateurs complet est en cours de finalisation.

A fin 2004, les mises en force de l'AIL ont évolué de 30,7%. Pour assurer l'évolution et la continuité de son activité l'AIL a eu recours aux crédits bancaires à moyen et à court terme.

Les créances classées sont passées de 13,479 MD en 2003 à 12,128 MD à fin 2004. Les créances classées, en 2004, représentent 31,5% du total des créances contre 32,4% une année auparavant.

En 1000 DT	2002	2003	2004
Créances Classées	16 818,1	13 479,4	12 127,5
Cumul des produits réservés et des provisions	4 936,3	5 700,9	7 248,4
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	29,4%	42,3%	59,77%

CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 - Responsables du document de référence

- Monsieur Mhamed BENNOUR : Le Président du Conseil ;
- Monsieur Chokri BEN AYED : Le Directeur Général.

1.2 - Attestations des responsables du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

L'Arab International Lease – AIL

Le Président du Conseil
Mhammed BENNOUR

Le Directeur Général
Chokri BEN AYED

1.3 - Responsables du contrôle des comptes

- **Etats financiers définitifs au 31/12/2004 et au 31/12/2003** : Société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Fayçal DERBEL.
Adresse : Immeuble les Chalets – Cité Montplaisir – 1082 – Tunis.
- **Etats financiers définitifs au 31/12/2002** : Société **Ahmed Mansour & Associés**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Ahmed MANSOUR.
Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari El Menzah VI - 2091 Tunis.

Attestation du Commissaire aux Comptes :

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

Les états financiers relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Le Commissaire aux Comptes
Société FINOR
Fayçal DERBEL

1.4 - Attestation de l'Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse
Le Président Directeur Général
Jamel HAJJEM

1.5 - Responsable de l'information

- **Monsieur Mohamed Farhat ELGAFSI** : Directeur Financier de l'AIL
- **Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940**

CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'ARAB INTENATIONAL LEASE ET SON CAPITAL

2.1 - Renseignements de caractère général concernant l'AIL

2.1.1 - Dénomination sociale : Arab International Lease – AIL.
Siège Social : 11, Rue Hédi Nouira - B.P 280 - 1001 TUNIS
Tel. : 71 349 100
Fax : 71. 349 940
e-mail : ail.finance@planet.tn

2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable : l'AIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994.

2.1.3 - Date de constitution et durée : Le 12 décembre 1996 pour une durée de 99 ans.

2.1.4 - Objet social :

La société a pour objet principal :

- ★ d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche, de service ou autre ;
- ★ La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ;
- ★ Elle peut également effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5 - Numéro du registre du commerce : B 111820/1996.

2.1.6 - Exercice social : Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.1.7 - Clauses statutaires particulières :

Répartition statutaire des bénéfices : (article 45 des statuts tel que modifié par l'AGE du 21 juin 2001).

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risque divers, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, il est prélevé :

- 1- 5 % (Cinq pour Cent) au moins pour la constitution du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale à un dixième du capital social, mais reprend son cours si cette réserve vient à être entamée.
- 2- La somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende de 6 % maximum sur le capital libéré et non amorti.

- 3- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit, sur la proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables pour la création de fonds de réserves.
- 4- Le surplus des bénéfices sera ainsi réparti :
 - 90 % aux actionnaires à titre de super dividende.
 - La somme que fixe l'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, au titre de tantième. La répartition de cette somme est, toutefois, subordonnée à la distribution d'un premier dividende aux actionnaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la période, les modalités et le lieu de paiement des dividendes.

Assemblée Générale : (article 30 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée chaque année, et au moins une fois par an, dans les Six mois qui suivent la clôture de l'exercice social et ce, pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société.
- Approuver, selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé.
- Prendre les décisions relatives aux résultats, après lecture des rapports du commissaire aux comptes et du rapport du conseil d'administration.

La convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire est faite par le Conseil d'Administration et, à défaut, par le ou les Commissaires aux Comptes ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 15% du capital social.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit à la demande d'un ou plusieurs actionnaires représentant le Quart au moins du capital social. Dans ce cas, l'ordre du jour est arrêté par la personne qui a convoqué l'assemblée. L'Assemblée devra se réunir au plus tard 30 jours à partir de la demande de convocation. En cas d'urgence, l'Assemblée Générale peut être convoquée par le ou les Commissaires aux comptes.

Droit de siéger à une Assemblée et représentation (article 32 des statuts)

Les titulaires d'actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité, à condition que leurs actions soient inscrites en leur nom 5 jours avant la date de réunion.

Un actionnaire peut mandater un autre actionnaire en vertu d'un pouvoir déposé au siège de la société avant la date de la réunion. La forme de ce pouvoir doit être approuvée par le Conseil d'Administration. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentants des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées à titre personnel.

La société s'engage à conformer ses statuts au code des sociétés commerciales en matière de représentation aux assemblées.

Convocation des Assemblées Générales (article 31 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions donnant droit au vote.

Si l'Assemblée Générale Ordinaire tenue une première fois n'a pas réuni le tiers du capital social, il sera procédé à sa convocation une deuxième fois avec les mêmes conditions pour se réunir sans tenir compte d'aucun quorum légal. Il faut maintenir une période de 15 jours au moins entre les deux assemblées.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Si l'Assemblée s'est réunie suite à la deuxième convocation, l'avis devra préciser l'ordre du jour et les résultats de la première Assemblée.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées verbalement si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

La société s'engage à conformer ses statuts au code des sociétés commerciales en matière de convocations aux assemblées générales ordinaires.

Droit de vote (article 34 des statuts) :

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Toute action confère à l'actionnaire un vote dans les assemblées d'actionnaires.

Transmission des actions (article 14 des statuts) :

Les cessions des actions seront effectuées conformément aux dispositions de la législation en vigueur régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne et particulièrement la loi n° 117-94 portant réorganisation du marché financier et les textes d'application correspondants.

2.1.8 - Nationalité : Tunisienne.

2.1.9 - Capital social : le capital social de l'Arab International Lease s'élève, actuellement, à 10.000.000 de dinars divisé en 1.000.000 d'actions de nominal 10 dinars, entièrement libérées.

2.1.10 - Matricule fiscal : 578857 A A M 000 du 9 décembre 1996.

2.1.11 - Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : 11, Rue Hédi Nour - 1001 TUNIS.

2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :

M. Med Farhat ELGAFSI, Directeur Financier à l'AIL
Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :

- Capital social : 10.000.000 de dinars
- Nombre d'actions : 1.000.000 d'actions
- Libération : Intégrale
- Jouissance : 1^{er} janvier 2005
- Nominal : 10 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

2.3 - Evolution du capital social

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération en dinars	Capital en circulation	
			Montant en dinars	Nombre d'actions
Capital initial	AG Constitutive du 12/12/1996	10.000.000	10.000.000	1.000.000

2.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 30 juin 2005

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et de droits de vote
ACTIONNAIRES RESIDENTS	5	750 000	7 500 000	75,000%
Personnes morales	3	749 980	7 499 800	74,998%
Ayant 3% et plus	3	749 980	7 499 800	74,998%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,000%
Personnes physiques	2	20	200	0,002%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	2	20	200	0,002%
ACTIONNAIRES NON RESIDENTS	2	250 000	2 500 000	25,000%
Personnes morales	2	250 000	2 500 000	25,000%
Ayant 3% et plus	2	250 000	2 500 000	25,000%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,000%
Personnes physiques	0	0	0	0,000%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,000%
Total	7	1 000 000	10 000 000	100,000%

2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 juin 2005

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	5,000%
Total	999 980	9 999 800	99,998%

2.4.2 - Le pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 juin 2005

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil			
Mhammed BENNOUR	10	100	0,001%
Administrateurs			
Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement - BTKD	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - TFC	50 000	500 000	5,000%
Taha EL OUED	10	100	0,001%
Total	1 000 000	10 000 000	100,000%

2.4.3 - Nombre d'actionnaires

Au 30 juin 2005, le capital social de l'Arab International Lease est réparti entre 7 actionnaires :

- 5 personnes morales dont deux personnes morales étrangères ;
- 2 personnes physiques.

2.5 - Description Sommaire du Groupe BTKD

2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTKD

Le groupe de la Banque Tuniso-Koweïtienne de développement regroupant, outre la BTKD, neuf autres sociétés dont cinq exerçant dans le secteur financier, et le reste dans le secteur immobilier et touristique :

Secteur Financier	Secteur Immobilier et Touristique
1. Banque Tuniso-Koweïtienne de développement – BTKD ; 2. Société de Recouvrement de Créances – El Istifa ; 3. Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF ; 4. Société Univers Invest Sicar ; 5. Arab International Lease – AIL ; 6. Société Univers Participations SICAF .	7. Société Générale de Tourisme – SGT ; 8. Société Immobilière et Touristique – Le Ribat ; 9. Société Tunis Center ; 10. Société Sousse Center.

1- La Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement BTKD

• Secteur :	Financier
• Objet :	Promouvoir le développement économique du pays par l'identification et le financement des projets industriels, agricoles, touristiques, immobiliers et autres jugés économiquement fiables et financièrement rentables.
• Capital :	100 000 0000 DT
• Date de constitution :	25 février 1981
La Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement BTKD a été officiellement créée le 25 février 1981 en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït. Elle est considérée comme un outil efficace dans le domaine du partenariat entre	

les deux pays frères.

Ses activités sont régies par le code des sociétés commerciales et la réglementation bancaire tunisienne.

Le 21 mai 2004, la BTKD a obtenu l'autorisation de la Banque Centrale de Tunisie pour opérer comme une banque universelle, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Ses principales activités actuellement sont l'identification, la promotion et le financement des projets industriels, agricoles, touristiques ou de services à fortes valeurs ajoutées.

2- L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

• Secteur :	Financier
• Objet :	Le leasing immobilier et mobilier
• Capital :	10 000 000 DT
• Date de constitution :	12 décembre 1996
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 14 octobre 1996
Le financement engagé au 31/12/2004 s'élevant à 135,7 MD. Les mises en force au 31/12/2004 s'élève à 127,2 MD dont 21,7 MD relatifs à l'année 2004. Le nombre des projets financés au 31/12/2003 s'élève à 2275 projets dont 571 projets au titre de l'année 2004. Le total des produits d'exploitation en 2004 s'élève à 4,121 MD contre 3,937 MD en 2003. L'exercice 2004 a subi une perte de 0,658 MD contre un résultat bénéficiaire de 0,102 MD en 2003.	
Il est à noter que l'AIL entre dans le périmètre de consolidation de la Banque Tuniso-koweïtienne de Développement et de l'Union Internationale de Banques. La consolidation s'effectue selon : - La méthode d'intégration globale pour le groupe BTKD ; - La méthode de la mise en équivalence pour le groupe UIB. La méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaire dans les capitaux propres et le résultat. Alors que, selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût historique. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de la société consolidée.	

3- SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES – EL ISTIFA

• Secteur :	Financier
• Objet :	Acquisition des créances pour son propre compte et recouvrement des créances pour le compte de tiers
• Capital :	300 000 DT
• Date de constitution :	18 septembre 2000
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 6 juin 2000
- A la fin de l'année 2004, la valeur nominale des créances transférées à la société « EL ISTIFA » porte sur 220,985 MD et sont couverts par des garanties estimées lors de la cession à 68,918 MD.	

- La plus value sur créances totalise au 31/12/2004 la somme de 4,808 MD contre 2,512 MD une année auparavant .
- La société EL ISTIFA a payé, en 2004, à la BTKD un montant de 1,718 MD au titre de dividendes pour l'exercice 2003.

4- SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE – SCIF

• Secteur :	Financier
• Objet :	L'intermédiation en Bourse et le montage financier
• Capital :	1 MDT (dont 80% BTKD)
• Date de constitution :	8 décembre 1995
• Depuis sa constitution, la SCIF a monté et placé dix emprunts obligataires en faveur d'entreprises et de Banques, totalisant 97 MDT • La SCIF assure la gestion de l'Univers Obligations Sicav, SICAV obligataire créée par la BTKD, dont l'actif net à fin 2004 s'élève à 20,3 MDT.	

5- UNIVERS INVEST SICAR

• Secteur :	Financier
• Objet :	Participation pour son compte ou pour le compte de tiers dans le cadre d'une convention de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.
• Capital :	5 MDT
• Date de constitution :	12 septembre 2001
• Agrément :	CMF n° 1626/01 du 18 juin 2001
• L'ensemble des approbations de financement au 31/12/2004 s'est élevé à 5,900 MDT contre 4,121 MDT en 2003, soit une augmentation de 1,779 MDT, représentant les approbations au titre de l'année 2004. A noter que le total de ces approbations concerne 27 projets opérant dans divers secteurs économiques. • Les engagements au 31/12/2004 s'élèvent à 4,092 MDT, soit 69,3% de l'ensemble des approbations et concernent 18 projets. • L'ensemble des placements au 31/12/2004 s'élève à 3,754 MDT contre 3,185 MDT à fin 2003.	

6- Univers Participations SICAF

• Secteur :	Financier
• Objet :	La gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières
• Capital :	500 000 DT
• Date de constitution :	15 août 2003
• Valeur du portefeuille participation cédé par la BTKD : 20,599 MDT	

7- LA SOCIETE GENERALE DE TOURISME – SGT

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion immobilière et Touristique
• Capital :	1 645 mille dinars
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	- Le projet intégré touristique et immobilier « Jinène Hammamet » sis à Hammamet sud, sur un terrain de 26 ha. - Bâtiment résidentiel et commercial dans la zone Al-Nasr II.
• Projets en cours de réalisation :	- Bâtiment résidentiel et commercial dans la zone Al-Nasr II. - Lotissement d'un terrain à Rades de 8 ha. - Projet immobilier économique à sousse.
• Projets en cours d'étude :	- Projet dans la zone de Hergla. - Complexe résidentiel et commercial à El Mourouj. - Projet Immobilier dans la zone de Aïn Zaghouan.
• La société a réalisé au titre de l'exercice 2004 un chiffre d'affaires de 0,177 MDT cotre un chiffre d'affaire totalisant 3,9 MD en 2003. • La SGT affiche a subi à fin 2004 un résultat déficitaire de 0,256 MD contre un résultat bénéficiaire de 0,676 MD au 31/12/2003.	

8- SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE « LE RIBAT »

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	promotion et exploitation de projets touristiques et immobiliers.
• Capital :	7,100 MDT
• Date de constitution :	30 novembre 1983
• Principaux projets réalisés :	- Un complexe touristique composé de l'hôtel HABIB et l'hôtel le RIBAT. - Un complexe immobilier composé de 53 appartements et 31 locaux commerciaux, vendus en totalité.

9- SOCIETE TUNIS CENTER

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion de projets immobiliers et commerciaux.
• Capital :	10 MDT
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	Le complexe immobilier et commercial "le PALMARIUM"
• L'activité de la société se limite actuellement à l'exploitation du complexe « le Palmarium ». • La société a réalisé au titre de 2004 un chiffre d'affaires de 2,983 MDT contre 2,843 MDT pour l'année précédente.	

10- SOCIETE SOUSSE CENTER

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	promotion et exploitation de projets touristiques et immobiliers.
• Capital :	14 MDT
• Date de constitution :	12 septembre 1984
• Principaux projets réalisés :	Complexe touristique et immobilier « Abou Nawas Boujaafar » situé au centre de la ville de sousse.
• La société a réalisé au titre de l'exercice 2004 un chiffre d'affaires de 5,174 MDT contre 4,585 MDT en 2003. • Le résultat d'exploitation de la société au titre de 2004 s'est élevé à 0,328 MDT contre 0,142 MDT en 2003.	

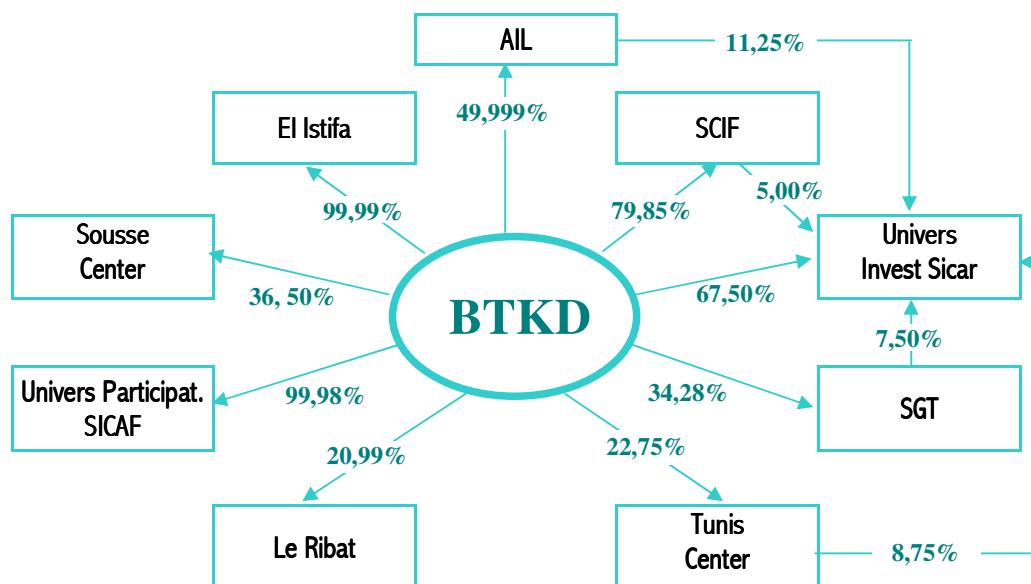
Tableau récapitulatif des sociétés de groupe
Au 31/12/2004

En DT

	Date de création	% d'intérêts	Capital Social	Capitaux propres	Résultat Net
SECTEUR FINANCIER					
La Banque Tuniso-Koweïtienne de développement – BTKD	25/02/1981	100,00%	100 000 000	134 811 000	8 470 000
L'Arab International Lease – AIL	12/12/1996	50,00%	10 000 000	9 517 138	(657 961)
La société de Recouvrement de Créances – El Istifa	18/09/2000	99,99%	300 000	2 615 761	2 116 341
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	08/12/1995	79,85%	1 000 000	1 241 340	(136 864)
La Société Univers Invest Sicar	12/09/2001	81,69%	5 000 000	5 729 362	284 813
La Société Univers Participations SICAF	15/08/2003	99,98%	500 000	464 236	(10 045)
SECTEUR IMMOBILIER ET TOURISTIQUE					
La Société Générale de Tourisme - SGT	16/01/1990	34,28%	1 645 000	4 627 135	(256 260)
La Société Immobilière et Touristique - Le Ribat*	30/11/1983	20,99%	7 100 000	4 755 287	(1 111 733)
La Société Tunis Center	16/01/1990	22,75%	10 000 000	23 698 429	578 940
La Société Sousse Center	12/09/1984	36,50%	14 000 000	14 372 132	(220 508)
TOTAUX			148 545 000	193 509 383	4 553 478

(*) : Chiffres de l'exercice 2003

2.5.2 - Schéma du groupe BTKD



2.5.3 - Participations croisées du groupe BTKD

SOCIÉTÉS ACTIONNAIRES	BTKD	AIL	El Istifa	SCIF	Univers Invest Sicar	Univers Participat. SICAF	SGT	Le Ribat	Tunis Center	Sousse Center
SOCIÉTÉ MÈRE										
BTKD	100,00%	49,999%	99,99%	79,85%	67,50%	99,98%	34,28%	20,99%	22,75%	36,50%
SECTEUR FINANCIER										
AIL	-	-	-	-	11,25%	-	-	-	-	-
El Istifa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SCIF	-	-	-	-	5,00%	-	-	-	-	-
Univers Invest Sicar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Univers Participat. SICAF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SECTEUR IMMOBILIER ET TOURISTIQUE										
SGT	-	-	-	-	7,50%	-	-	-	-	-
Le Ribat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunis Center	-	-	-	-	8,75%	-	-	-	-	-
Sousse Center	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2.5.4 - Les chiffres clés des sociétés de groupe au 31/12/2004

EN 1000 DT

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'Affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes Globales (total passif)	Charges financières nettes	Dividendes ⁽²⁾
SECTEUR FINANCIER							
Banque Tuniso-Koweïtienne de développement – BTKD	134 811	22 893	8 472	8470	196 475	8 438	
Arab International Lease – AIL	9 517,14	4 121,67	(615,650)	(657,961)	34339,147	2256,163	
Société de Recouvrement de Créances – El Istifa	2 615,76	4 808,36	3 273,17	2 116,34	1276,123	0,86	1 718,00
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	1 241,34	231,824	(135,550)	(136,864)	182,462	0,036	
Société Univers Invest Sicar	5 729,36	415,584	286,909	284,813	132,879 ⁽³⁾	0 ⁽⁴⁾	
Société Univers Participations SICAF	464,236	22,124	(9,911)	(10,045)	28,709	0	
SECTEUR IMMOBILIER ET TOURISTIQUE							
Société Générale de Tourisme – SGT	4 627,14	199,28	(300,311)	(256,260)	6 291,35	0,001	113,000
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat ⁽¹⁾	4 755,29	-	(612,226)	(1 111,733)	8 798,00	509,376	
Société Tunis Center	23 698,43	2 983,32	560,012	578,94	1 133,54	0,103	341,000
Société Sousse Center	14 372,13	5 173,95	328,095	(1 204,163)	15 099,58	651,263	
TOTAL	201 831,82	40 849,11	11 246,54	8 073,07	263 756,78	11 855,80	2 172,000

(1) : Chiffres de l'exercice 2003.

(2) : Dividendes distribués en 2004 au titre de l'exercice 2003.

(3) : Passif courant.

(4) : autres que de financement.

2.5.5 - Les engagements financiers du Groupe BTKD au 31/12/2004

EN 1000 DT

Désignation	Crédits Bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
SECTEUR FINANCIER				
Banque Tuniso-Koweitienne de développement – BTKD	107 534	20 000	-	127 534
Arab International Lease – AIL	11 728	14 000	-	25 728
Société de Recouvrement de Créances – El Istifa	-	-	-	-
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	-	-	-	-
Société Univers Invest Sicar	-	-	-	-
Société Univers Participations SICAF	-	-	-	-
Total	119 262	34 000	-	153 262
SECTEUR IMMOBILIER ET TOURISTIQUE				
Société Générale de Tourisme – SGT	1 500	-	-	1 500
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat*	3 837	-	-	3 837
Société Tunis Center	-	-	-	-
Société Sousse Center	10 687	-	-	10 687
Total	16 024	-	-	16 024
Total Général	135 286	34 000	-	169 286

(*) : Chiffres de l'exercice 2003

2.5.6 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2004

Désignation	Taux d'intérêt	Dernière échéance	Principal restant dû au 31/12/2004
Banque Tuniso-Koweitienne de développement – BTKD			
▪ BTKD 1998	8%	01/12/2008	8 000 000
▪ BTKD 2002	7,4%	20/11/2007	12 000 000
Total			20 000 000
Arab International Lease – AIL			
▪ AIL 99	7%	15/11/2006	4 000 000
▪ AIL 2000	7%	10/01/2006	4 000 000
▪ AIL 2002	7,4%	01/07/2007	6 000 000
Total			14 000 000
Total Général			34 000 000

2.5.7 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe :

La BTKD n'a pas défini une politique de financement inter société du groupe, néanmoins, les financements se feront par la société mère qui continuera à soutenir ses filiales et à leur accorder des prêts et d'avaliser leurs emprunts obligataires.

2.5.8 - Relations avec les sociétés du groupe BTKD au 31/12/2004:

- ✓ Prêts octroyés : Néant
- ✓ Crédit reçus : Néant

- ✓ Les créances et les dettes inter-groupe :
Néant.

- ✓ Les apports en capital :
Néant.

- ✓ Garanties sûretés réelles, cautions données ou reçues des sociétés du groupe :
 - Garanties et sûretés réelles :
 - Données : Néant
 - Reçues : Néant
 - Cautions :
 - Données : Néant
 - Reçues : La BTKD a accordé son aval pour les emprunts obligataires émis par l'AIL, le montant de l'aval est détaillé comme suit :

Intitulé de l'emprunt	Tranche Avalisée par la BTKD	Montant (en dinar)	Encours au 31/12/2004 (en dinar)
AIL 1999	Tranche B	5 000 000	2 000 000
AIL 2000	Tranche B	3 000 000	1 000 000
AIL 2002	Tranche B	3 000 000	1 800 000
Total		11 000 000	4 800 000

Il est à signaler que l'AIL a émis au cours de l'année 2005 un emprunt obligataire d'un montant total de 10 MD dont la tranche B qui totalise 5 MD est avalisée par la BTKD.

✓ Transactions avec la Banque Tuniso-Koweitienne de Développement – BTKD :

Au cours de l'exercice 2004, les transactions avec la BTKD se détaillent comme suit :

- Le montant décaissé relatif aux frais facturés par la BTKD s'élève à 341 242 dinars et se détaille comme suit :

- Intérêts sur crédit bancaire	90 806
- Commissions d'aval sur emprunts obligataires	35 330
- Commissions bancaires sur versement effets	14 473
- Commissions bancaires sur versements cheques	763
- Intérêts sur découverts bancaires	146 990
- Charges locatives	47 360
- Jetons de présence	5 520
Total	341 242

- Le montant encaissé relatif aux intérêts créditeurs s'élève à 15 104 dinars.

2.6 - Relations de l'AIL avec l'UIB

✓ Cautions :

- Données : Néant
- Reçues : L'UIB a accordé son aval pour les emprunts obligataires émis par l'AIL, le montant de l'aval est détaillé comme suit :

Intitulé de l'emprunt	Tranche Avalisée par l'UIB	Montant (en dinar)	Encours au 31/12/2004 (en dinar)
AIL 1999	Tranche A	5 000 000	2 000 000
AIL 2000	Tranche A	7 000 000	2 800 000
AIL 2002	Tranche A	5 000 000	3 000 000
Total		17 000 000	7 800 000

✓ Transactions avec l'Union Internationale de Banques -UIB :

Au cours de l'exercice 2004, les transactions avec l'UIB se détaillent comme suit :

- Le montant décaissé relatif aux frais facturés par l'UIB s'élève à 137 005 dinars et se détaille comme suit :

- Intérêts sur crédit bancaire	82 358
- Commissions d'aval sur emprunts obligataires	51 887
- Jetons de présence	2 760
Total	137 005

- Le montant encaissé relatif aux intérêts créditeurs s'élève à 1 872 dinars.

2.7 - Les autres parties liées

Le total des concours accordés à cette date aux autres parties liées sous formes de leasing, de crédits, d'engagements par signature et de participations se répartit par groupe comme suit :

Parties liées	Nbre affaires	Total concours accordés	Leasing	crédits	Engagement Par signature	Participations
Mhamed BENNOUR	Néant	-	-	-	-	-
Chokri BEN AYED	Néant	-	-	-	-	-
Wahid MALLEK	Néant	-	-	-	-	-
Mohamed Ali MLOUKA	Néant	-	-	-	-	-
Mohamed Aziz MEHRIZI	Néant	-	-	-	-	-
Mohamed Lamine DIDI	Néant	-	-	-	-	-
Abdellatif LOUSSAIEF	Néant	-	-	-	-	-
Khaled Ben Med ABBOUDI	Néant	-	-	-	-	-
Mohamed TRIFA	Néant	-	-	-	-	-
Taha LOUED	Néant	-	-	-	-	-
BTKD	Néant	-	-	-	-	-
Union Internationale de Banques -UIB	Néant	-	-	-	-	-
The Arab Investment Company - TAIC	Néant	-	-	-	-	-
The Arab Fisheries Company - AFC	Néant	-	-	-	-	-
Société Tunisienne des Banques- STB	Néant	-	-	-	-	-

2.8 - Dividendes

Exercice	2002	2003	2004
Résultat Net (en dinars)	-1 071 793	101 859	-657 961
Dividende Global (en dinars)	0	0	0
Dividende par Action (en dinars)	0	0	0
Date de mise en paiement	-	-	-

L'AIL n'a pas distribué de dividendes sur les résultats des exercices 2002, 2003 et 2004.

2.9 - Marché des titres

Les actions de l'Arab International Lease sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'AIL a émit quatre emprunts obligataires dont trois emprunts sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et un emprunt obligataire, émit le 15 juin 2005, a fait l'objet d'une demande d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Emprunt Obligataire	Taux d'intérêt	Durée	Maturité
▪ Emprunt Obligataire « AIL 99 »	7%	7 ans dont 2 ans de franchise	15/11/2006
▪ Emprunt Obligataire « AIL 2000 »	7%	5 ans	10/01/2006
▪ Emprunt Obligataire « AIL 2002 »	7,4%	5 ans	01/07/2007
▪ Emprunt Obligataire « AIL 2005 »*	6,5%	5 ans	15/08/2010

* le 24 juin 2005, l'AIL a déposé auprès de la BVMT une demande d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse de l'emprunt obligataire AIL 2005.

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'AIL

3.1 -Présentation de l'Arab International Lease

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de l'UIB, la BTKD et la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

3.2 -Situation de l'Arab International Lease dans le secteur du leasing

En MD	Ensemble du Secteur			Part de Marché de l'AIL		
	2002	2003*	2004	2002	2003	2004
Approbations	571,1	548,8	658,4	3,03%	3,02%	3,86%
Mises en force	458,6	419,7	495,5	3,41%	3,94%	4,38%
Encours	909,0	917,1	954,8	3,85%	3,84%	4,22%

Source : CIL

* : les chiffres du secteur du leasing au 31/12/2003 ont fait l'objet d'une actualisation.

Entrée en activité en 1997, les mises en force de l'AIL ont évolué de manière positive jusqu'à l'an 2000, pour stagner depuis. Ainsi sa part de marché, qui a atteint 4,8% en 2000, est en baisse depuis cette date pour passer de 4,2% en 2001 à 3,9% en 2003. A fin 2004, l'activité de la société a évolué et sa part s'est améliorée pour atteindre 4,38%.

3.3 -Performance de l'Arab International Lease au 31 décembre 2004

En MD	2002	2003	2004
Mise en force	15,624	16,549	21,691
<i>Evolution</i>	-	5,9%	31,07%
Revenus bruts de leasing	20,639	19,144	21,457
<i>Evolution</i>	-	-7,2%	12,08%
Immobilisations données en leasing	34,255	34,377	39,047
<i>Evolution</i>	-	0,4%	13,58%
Résultats nets	-1,072	0,102	- 0,658
<i>Evolution</i>	-	-	-745,10%

* : résultat net avant impôts.

3.4 -Activité de l'Arab International Lease au 31 décembre 2004

3.4.1 - Evolution des engagements

A fin décembre 2004, le volume total des engagements (volume global des demandes de financement approuvées et matérialisées par des contrats) a atteint la somme de 25,414 MD contre 16,580 MD en 2003, enregistrant ainsi une hausse de 53,3%.

Ces engagements ont été accordés pour le financement de 632 opérations de leasing répartie comme suit :

Répartition des Engagements par type de bien

(en MD)

Répartition des Engagements par Type	2002		2003		2004		Variations 2004/2003
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	%
Leasing Immobilier	0,928	5,4%	2,731	16,5%	2,485	9,78%	-9,01%
Leasing mobilier	16,357	94,6%	13,848	83,5%	22,929	90,22%	65,58%
	17,285	100,0%	16,579	100,0%	25,414	100,00%	53,29%

Répartition sectorielle des Engagements

(en 1000 MD)

Année	2002			2003			2004			Variations 2004/2003 %
Secteur	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	
Agriculture	16	380,8	2,2	39	960,4	5,8	55	1 410,3	5,5	46,8
Industrie	70	4 452,7	25,8	63	3 642,1	22,0	101	4 233,9	16,7	16,2
Commerce	101	2 809,6	16,3	125	4 272,5	25,8	150	5 270,5	20,7	23,4
Autres Services	28	2 365,6	13,7	30	1 511,5	9,1	46	2 560,3	10,1	69,4
Transport	51	2 179,9	12,6	74	2 477,1	14,9	180	5 355,6	21,1	116,2
Bâtiment et Travaux publics	24	845,6	4,9	29	1 385,9	8,4	43	3 001,3	11,8	116,6
Tourisme	49	4 250,7	24,6	39	2 330,3	14,1	57	3 581,6	14,1	53,7
Total	339	17 284,9	100,0	399	16 579,8	100,0	632	25 413,5	100,0	53,3

3.4.2 - Evolution des mises en force

Les mises en force au titre de l'exercice 2004 ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente, atteignant 21,691 MD contre 16,549 MD en 2003, soit une progression de 30,7%.

Les mises en force ont touché 571 opérations de leasing.

Répartition des mises en force par type de bien

(en MD)

Répartition des mises en force par Type	2002		2003		2004		Variations 2004/2003
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	%
Leasing Immobilier	0,928	5,9%	2,524	15,3%	2,001	9,23%	-20,72%
Leasing Mobilier	14,696	94,1%	14,025	84,7%	19,690	90,77%	40,39%
Total	15,624	100,0%	16,549	100,0%	21,691	100,00%	31,07%

Répartition sectorielle des Mises en Force

(en 1000 Dt)

Année	2002			2003			2004			Variations 2004/2003 %
Secteur	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	Nbre.	Montant	%	%
Agriculture	13	344,9	2,2	39	960,4	5,8	54	1 390,3	6,4	44,8
Industrie	67	4 195,4	26,9	53	3 411,0	20,6	98	4 135,7	19,1	21,2
Commerce	92	2 631,8	16,8	115	3 930,5	23,8	138	4 413,7	20,3	12,3
Services	27	2 146,9	13,7	34	2 767,9	16,7	41	2 015,9	9,3	-27,2
Transport	46	1 878,6	12,0	68	2 215,8	13,4	157	4 731,4	21,8	113,5
Bâtiment et Travaux public	24	795,0	5,1	23	1 236,3	7,5	37	2 336,2	10,8	89,0
Tourisme	44	3 630,9	23,2	33	2 026,8	12,2	46	2 667,5	12,3	31,6
Total	313	15 623,5	100,0	365	16 548,7	100,0	571	21 690,7	100,0	31,1

Répartition des mises en force par type de matériel

(en 1000 MD)

	2002		2003		2004		Variations 2004/2003 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Equipements spécifiques	4 795,1	30,7	3 810,0	23,0	2 251,5	10,4	-40,9
Equipements d'exploitation	3 672,7	23,5	2 250,7	13,6	1 924,0	8,9	-14,5
Matériel informatique et bureautique	16,5	0,1	126,0	0,8	46,8	0,2	-62,9
Equipements médicaux	1 105,9	7,1	1 433,3	8,6	280,7	1,3	-80,4
Equipements non spécifiques	10 828,4	69,3	12 738,7	77,0	19 439,1	89,6	52,6
Matériel de transport	8 712,7	55,8	9 428,0	57,0	14 593,2	67,3	54,8
- Matériel de Transport léger	6 057,4	38,8	7 726,1	46,7	13 610,7	62,7	76,2
- Poids lourds	2 655,3	17,0	1 701,9	10,3	982,5	4,5	-42,3
Equipements de travaux public	1 188,0	7,6	787,0	4,8	2 844,9	13,1	261,5
Immobilisations	927,7	5,9	2 523,7	15,3	2 001,0	9,2	-20,7
Total	15 623,5	100,0	16 548,7	100,0	21 690,6	100,0	31,1

3.4.3 - Evolution de l'encours financier

L'encours financier s'est élevé à 40,315 MD au terme de l'exercice 2004 contre 35,233 MD en 2003, enregistrant une augmentation de 14,42%.

L'encours financier, à fin 2004, se détaille par type de bien, comme suit :

(En 1000 DT)

Evolution de l'encours financier net	2002		2003		2004		Variations 2004/2003 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Leasing Immobilier	3 511	10,0	4 975	14,1	5 751	14,3	15,60%
Leasing Mobilier	31 472	90,0	30 258	85,9	34 564	85,7	14,23%
Total	34 983	100,0	35 233	100,0	40 315	100,0	14,42%

L'encours financier, au 31/12/2004, se détaille par secteur d'activité, comme suit :

(En 1000 DT)

Evolution de l'encours financier par secteur d'activité	2002		2003		2004*		Variations 2004/2003 %
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Agriculture	764	2,2	1 078	3,1	1 765	4,4	63,73%
Industrie	8 425	24,1	8 606	24,4	9 099	22,6	5,73%
Commerce et Services	14 522	41,5	16 972	48,2	20 600	51,1	21,38%
Bâtiment et Travaux publics	5 490	15,7	3 232	9,2	3 296	8,2	1,98%
Tourisme	5 782	16,5	5 345	15,2	5 555	13,8	3,93%
Total	34 983	100,0	35 233	100,0	40 315	100,0	14,42%

(*) : Les données de l'année 2004 ont été actualisées

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

En 1000 DT	2002	2003	2004	Variations 2004/2003
Encours financier	34 983	35 233	40 315	14,42%
Provisions sur encours financier	(728)	(856)	(1 268)	48,13%
Encours comptable net des provisions	34 255	34 377	39 047	13,58%

3.4.4 - Analyse des engagements sur la clientèle

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2004 la somme de 46,329 MD contre 41,626 MD à la fin de l'année 2003.

Les créances classées sont passées de 13,479 MD en 2003 à 12,127 MD à fin 2004. Les créances classées, en 2004, représentent 26,2% du total des créances contre 32,4% une année auparavant.

Evolution des produits réservés et des provisions :

En 1000 DT	2002	2003	2004
Provisions pour risques	3 683,3	4 555,5	6 161,22
Produits réservés	1 253,0	1 145,4	1 087,19
Total	4 936,3	5 700,9	7 248,41

Evolution des créances :

En 1000 DT	2002	2003	2004
Créances courantes (Classes 0 et 1)	24 662,3	28 146,8	34 201,3
Créances Classées	16 818,1	13 479,4	12 127,5
Classe 2	4 238,6	2 950,4	1 490,0
Classe 3	4 798,4	2 764,8	994,4
Classe 4	7 781,1	7 764,2	9 643,1
Total des créances*	41 480,4	41 626,2	46 328,8
Ratio des créances classées	40,5%	32,4%	26,2%
Cumul des produits réservés et des provisions	4 936,3	5 700,9	7 248,4
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	29,4%	42,3%	59,8%

Le taux des créances classées est passé de 40,5% en 2002 à 32,4% en 2003 suite à un effort au niveau du recouvrement et à une meilleure sélection au niveau des nouveaux engagements. Cette tendance s'est confirmée en 2004 et le taux est passé à 26,2%.

Le rapprochement entre l'encours financier et le total des créances est comme suit :

En 1000 DT	2002	2003	2004
Encours financier	34 983	35 233	40 315
Impayés	7 491	7 852	8 130
Avances reçues des clients	0	-406	-913
Encours global (1)	42 474	42 679	47 532
Total des Créances (2)	41 480	41 626	46 329
Principal Échu différé = [(1)-(2)]	994	1 053	1 203

Le principal échu différé représente le principal des loyers pris d'avance et différé sur l'exercice postérieur.

3.5 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'ARAB INTERNATIONAL LEASE, est confrontée au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché.

3.6 - Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3.7 - Organisation de la société

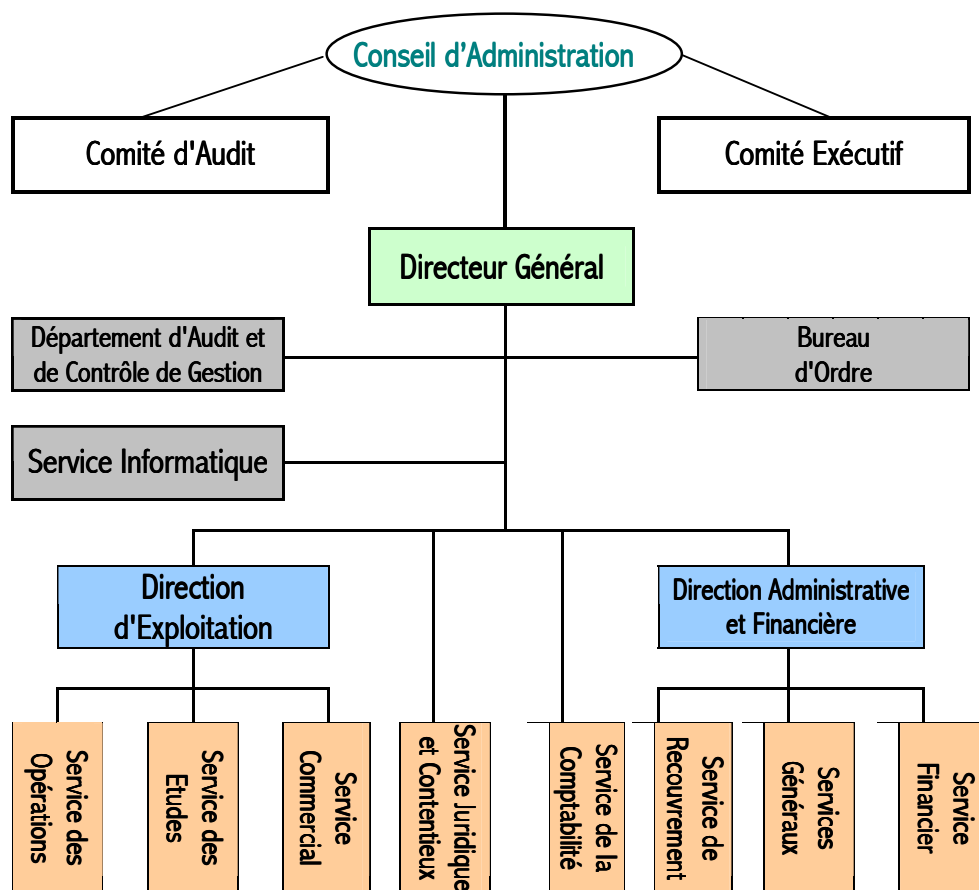
En 2004 l'AIL a chargé un bureau d'étude pour l'élaboration et la mise en place d'un manuel de procédures et d'un plan comptable annoté. La mission du bureau a pour objectif :

- la création d'une entité de contrôle interne et de suivi du budget ;

– la formalisation des logiciels et des applications informatiques utilisées.

Sur proposition du bureau d'étude, la direction générale de l'AIL a présenté à son conseil d'administration un projet d'un nouvel organigramme de la société.

Le nouvel organigramme a été approuvé par le conseil d'administration tenu le 30/09/2004 et se présente comme suit :



3.8 - Evolution de l'effectif de la société

Catégories	2002	2003	2004
Personnel de direction	3	3	3
Personnel d'encadrement	8	8	8
Personnel d'exécution	6	7	7
Total	17	18	18

3.9 - Politique d'investissement de la société

A partir du 2^{ème} semestre 2003, l'AIL a entamé un programme de réorganisation de la société basé essentiellement sur :

- L'élaboration et la mise en place d'un manuel de procédure permettant d'améliorer la circulation de l'information, le renforcement d'une entité de contrôle et de suivi du budget et la formalisation des logiciels et applications informatiques utilisés ;
- La création d'une entité chargée du recouvrement dans un but de mieux gérer son portefeuille ;
- La dynamisation de l'action commerciale.

Pour la réalisation de son plan d'action l'Arab International Lease prévoit un investissement annuel de l'ordre de 50 mille dinars.

CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

4.1 - Patrimoine de la société au 31 décembre 2004

Au 31 décembre 2004, les principaux éléments constituant le patrimoine immobilisé de l'Arab International Lease sont les suivants :

- **Immobilisations destinées à la location** : les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Ces immobilisations comportent notamment des biens d'équipement industriels, du matériel roulant et des biens immobiliers pour une valeur globale de 39,047 MD, à fin décembre 2004, détaillées comme suit :

(en dinars)

Désignations	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	65 372 533	(29 653 972)	35 718 561
- Immobilisations, matériel repris	451 621	(291 084)	160 537
- Immobilisations, contrats suspendus	5 586 989	(2 999 671)	2 587 318
- Immobilisations, contrats échus	20 007 905	(19 967 210)	40 695
- Immobilisations en cours	1 808 041		1 808 041
Totaux	93 227 089	(52 911 937)	40 315 152
- Provisions pour dépréciation		(1 268 315)	(1 268 315)
Soldes au 31 Décembre 2004	93 227 089	(54 180 252)	39 046 837

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

(en dinars)

Désignations	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 Décembre 2003	80 853 937	(45 620 959)	35 232 978
Provisions constitués en couverture de l'encours financier		(855 974)	(855 974)
Soldes net de provisions au 31 Décembre 2003	80 853 937	(46 476 933)	34 377 004
Additions de l'exercice			
- Investissements	23 448 244		23 448 244
- Transferts	1 513 457	(477 232)	1 036 225
- Relocations	188 841		188 841
- Consolidations*		209 271	209 271
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(7 080 955)	7 061 530	(19 425)
- Cessions anticipées	(3 732 927)	2 684 637	(1 048 290)
- Transferts	(1 513 457)	477 232	(1 036 225)
- Relocations	(450 051)	313 096	(136 955)
Amortissements de l'exercice		(17 559 512)	(17 559 512)
Dotations aux provisions sur encours financier		(641 948)	(641 948)
Reprise sur provisions sur encours financier		229 607	229 607
Soldes au 31 Décembre 2004	93 227 089	(54 180 252)	39 046 837

(*) : Consolidation des impayés : en 2002, l'AIL a procédé au rééchelonnement des impayés d'une relation. Ses impayés ont été totalement amortis et payés en 2004.

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à 23 448 244 dinars concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à 7 080 955 dinars et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de 19 425 dinars.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de 1 048 290 dinars.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à 17 559 512 dinars. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

4.2 - Immobilisations Financières :

Les immobilisations se présentent comme suit :

(en 1000 Dinars)

Désignations	2002	2003	2004
- Titres de participation	1 100,000	1 100,000	1 100,000
- International SICAR	650,000	650,000	650,000
- UNIVERS INVEST SICAR	450,000	450,000	450,000
- Prêts au personnel	113,992	136,550	175,815
- Dépôts et cautionnements versés	0,305	0,305	0,305
Total	1 214,297	1 236,855	1 276,120

Les Participations de l'AIL

l'AIL a des fonds gérés auprès de l'international SICAR et l'Univers Invest SICAR. Elle a reçu la somme de 39 000 DT au titre des dividendes distribués par l'International SICAR relatifs à l'exercice 2003.

Titres de participation	Capital libéré au 31/12/2003	Libération au 31/12/2003	Taux de participation	Provisions constatées au 31/12/2003	Dividendes au titre de l'exercice 2003
- International SICAR	650 000	/	15%	/	39 000
- UNIVERS INVEST SICAR	450 000	/	11.25%	/	/

4.3 - Etats financiers comparés au 31 décembre

Les Etats financiers de l'Arab International Lease sont préparés et présentés en conformité avec le système comptable des entreprises et la note aux banques n° 93-23 et la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les circulaires n° 1999-04, n° 2001-04 et n°2001-12.

Les états financiers de 2003 traduisent des changements de méthodes de présentation de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie, des provisions constituées en couverture des risques sur la clientèle et des dépôts de garantie reçus des clients.

1. **L'état de résultat** : L'état de résultat a été retraité afin d'améliorer l'intelligibilité des informations qui y sont contenues.
La présentation adoptée s'inspire du modèle préconisé pour les institutions bancaires et permet de dégager notamment les produits nets (l'équivalent du produit net bancaire) ainsi que la dotation nette aux provisions et le résultat des créances radiées.
2. **L'état de flux de trésorerie** : Jusqu'au 31 décembre 2002, l'état de flux de trésorerie était établi selon le modèle autorisé. En 2003, la société a adopté le modèle de référence.
3. **Provisions constituées en couverture des risques sur la clientèle** : Jusqu'au 31 décembre 2002, les provisions affectées spécifiquement aux actifs classés, sont déduites en totalité des impayés figurant parmi les actifs courants.
Au 31 décembre 2003, seules les provisions constituées en couverture des impayés, sont déduites de cette rubrique. Les provisions affectées pour couvrir les risques de dépréciation des encours financiers, viennent en déduction de la valeur des immobilisations données en location.
4. **Clients dépôt de garantie** : les dépôts de garantie reçus des clients, figuraient parmi les comptes clients créditeurs au niveau de la rubrique des autres passifs courants.
En 2003, ces dépôts sont présentés sous la rubrique des autres passifs financiers parmi les passifs non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2002, ont été retraités pour les besoins de la comparaison.

4.3.1 - Bilans comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

ACTIFS	Notes	2004	2003	2002*
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		49 547	49 547	48 782
Moins: amortissements		(49 073)	(48 732)	(46 875)
	3	474	815	1 907
Immobilisations corporelles		275 802	259 728	558 494
Moins: amortissements		(134 592)	(95 538)	(239 332)
	4	141 210	164 190	319 162
Immobilisations destinées à la location		93 227 089	80 853 937	73 616 037
Moins: amortissements		(52 911 937)	(45 620 959)	(38 633 266)
Moins: provisions		(1 268 315)	(855 974)	(728 029)
	5	39 046 837	34 377 004	34 254 742
Immobilisations financières		1 276 120	1 236 855	1 214 297
	6	1 276 120	1 236 855	1 214 297
Total des actifs immobilisés		40 464 641	35 778 865	35 790 108
Autres actifs non courants	7	44 368	89 100	149 894
Total des actifs non courants		40 509 009	35 867 966	35 940 002
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		8 130 279	7 852 300	7 490 684
Moins: provisions et produits réservés		(5 980 098)	(4 844 813)	(4 208 283)
	8	2 150 181	3 007 487	3 282 401
Autres actifs courants	9	783 247	834 543	1 296 310
Placements et autres actifs financiers	10	62 988	9 228	-
Liquidités et équivalents de liquidités	11	350 860	1 838 611	1 754 205
Total des actifs courants		3 347 276	5 689 869	6 332 916
TOTAL DES ACTIFS		43 856 285	41 557 835	42 272 917

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2004	2003	2002*
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		966 967	961 386	957 258
Résultats reportés		(791 868)	(893 727)	178 067
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 175 099	10 067 659	11 135 325
Résultat de l'exercice		(657 961)	101 859	(1 071 794)
Total des capitaux propres avant affectation	12	9 517 138	10 169 518	10 063 531
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	13	13 727 600	19 727 600	20 750 000
Autres Passifs Financiers	14	80 340	109 340	*112 500
Provisions		0	0	39 892
Total des passifs non courants		13 807 940	19 836 940	20 902 392
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	2 007 985	769 699	151 399
Autres passifs courants	16	2 833 489	2 095 351	*1 718 508
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	15 689 733	8 686 327	9 437 087
Total des passifs courants		20 531 207	11 551 377	11 306 994
Total des passifs		34 339 147	31 388 317	32 209 386
Total des capitaux propres et passifs		43 856 285	41 557 835	42 272 917

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

4.3.2 - Etats de résultats au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	2004	2003	2002*
Produits d'exploitation				
Revenus Bruts de Leasing		21 457 493	19 144 155	20 639 468
Autres Produits		165 529	170 311	62 343
Variation des produits réservés		58 160	107 679	(393 571)
Dotations aux amortissements financiers		(17 559 512)	(15 484 666)	(16 559 989)
Total des Produits d'exploitation	18	4 121 670	3 937 479	3 748 251
Charges financières nettes	19	(2 256 163)	(2 205 531)	(2 242 818)
Produits des placements	20	37 060	48 228	0
PRODUITS NETS		1 902 567	1 780 176	1 505 433
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	21	494 006	472 748	424 911
autres charges d'exploitation	22	379 029	319 245	307 821
Dotations aux Amortissements	23	39 395	33 188	43 907
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	1 605 787	872 153	1 749 436
Total des Charges d'exploitation		2 518 217	1 697 334	2 526 075
Résultat d'exploitation		(615 650)	82 842	(1 020 642)
Autres gains ordinaires	25	17 731	133 667	0
Autres pertes ordinaires		-	(13 151)	0
Résultats des activités ordinaires avant impôt		(597 919)	203 358	(1 020 642)
Impôts sur les sociétés	26	(60 042)	(101 499)	(51 152)
Résultats des activités ordinaires après impôt		(657 961)	101 859	(1 071 793)

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

4.3.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	2004	2003	2002*
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	25 556 068	22 648 613	21 934 286
sommes versés aux fournisseurs	28	(571 061)	(2 739 251)	(2 275 349)
Sommes versés au personnel	29	(430 096)	(448 701)	(374 030)
Intérêts payés	30	(2 280 127)	(180 653)	(468 308)
Impôts et taxes payés	31	(57 948)	(25 025)	(215 155)
Autres flux liés à l'exploitation	32	32 500	39 000	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		22 249 337	19 293 984	18 601 444
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(24 816 061)	(17 797 943)	(19 871 584)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	33	357 800	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(65 380)	(38 950)	(264 553)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	5 123	980	4 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(24 876 284)	(17 478 113)	(20 132 137)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	37	(8 176)	(4 334)	(306 000)
Encaissement provenant des emprunts	38	9 700 000	8 227 600	10 000 000
Remboursement d'emprunts	39	(11 450 000)	(9 750 000)	(4 007 998)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(1 758 176)	(1 526 734)	5 686 002
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	40	(50 000)		
Variation de trésorerie		(4 435 124)	289 137	4 155 309
Trésorerie au début de l'exercice		1 838 611	1 549 474	(2 605 834)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(2 596 513)	1 838 611	1 549 474

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

4.3.4 - Schéma des soldes intermédiaires de gestion et Notes aux états financiers définitifs arrêtés au 31 décembre 2004

ARAB INTERNATIONAL LEASE
A.I.L

11, Rue Hédi Nounira 1001 - Tunis

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinar tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2004	2003		2004	2003		2004	2003
Loyers de leasing	21 431 933	19 119 831	Amortissements des immobilisations en location	17 559 512	15 484 666			
Préloyers	25 560	24 324						
Variation des intérêts réservés	69 304	90 036						
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>21 526 797</u>	<u>19 234 190</u>	<u>Total des amortissements</u>	<u>17 559 512</u>	<u>15 484 666</u>	<u>Revenus nets de leasing</u>	<u>3 967 285</u>	<u>3 749 524</u>
Revenus nets de leasing	3 967 285	3 749 524	Charges financières nettes	2 256 163	2 205 531			
Intérêts de retard et sur report	126 516	94 353						
Variation des intérêts de retard réservés	(11 144)	17 644						
Produits accessoires	39 013	75 958						
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>4 121 670</u>	<u>3 937 479</u>	<u>Total des charges financières</u>	<u>2 256 163</u>	<u>2 205 531</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>1 865 507</u>	<u>1 731 948</u>
Marge commerciale (PNB)	1 865 507	1 731 948	Autres charges d'exploitation	379 029	319 245			
Produits des placements	37 060	48 228	Charges de personnel	494 006	472 748			
<u>Sous total</u>	<u>1 902 567</u>	<u>1 780 176</u>	<u>Sous total</u>	<u>873 035</u>	<u>791 993</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>1 029 532</u>	<u>988 183</u>
Excédent brut d'exploitation	1 029 532	988 183	Dotation aux amortissements	39 395	33 188			
Reprises sur provisions suite au recouvrement des créances	320 281	468 531	Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 926 068	1 340 684			
Autres produits ordinaires	17 731	133 667	Autres pertes ordinaires	-	13 151			
			Impôts sur les sociétés	60 042	101 499			
<u>Sous total</u>	<u>1 367 544</u>	<u>1 590 381</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 025 505</u>	<u>1 488 522</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>(657 961)</u>	<u>101 859</u>
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>(657 961)</u>	<u>101 859</u>

Note 1 : DEFINITION DE LA MISSION

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 Août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable. .

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de l'Arab International Lease « A.I.L », arrêtés au 31 décembre 2004. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment :

- Les normes de révision de l'ordre des experts comptables de Tunisie.
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC.
- La note aux banques n° 93- 23 en date du 30 juillet 1993.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction. Elle résulte également de :

- L'examen des politiques de financement, de recouvrement et de suivi des engagements
- L'appréciation et l'évaluation des provisions nécessaires pour la couverture des risques, conformément aux normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, notre mission comporte d'autres diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le conseil d'administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

Note 2 : NOTE SUR LA CONFORMITE AU SYSTEME COMPTABLE DES ENTREPRISES.

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Ils sont composés :

- du bilan ;
- de l'état de résultat ;
- de l'état de flux de trésorerie, établi selon le modèle de référence ;
- des notes aux états financiers.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par l'entreprise des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Hormis la non application de la convention de prééminence prévue par le cadre conceptuel, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par l'entreprise.

A l'état actuel des choses, cette convention ne peut pas être appliquée, du fait de la non publication de la norme technique traitant des contrats de location.

Note 3 : ETENDUE DES TRAVAUX DE VERIFICATION

Comme il est indiqué dans le deuxième paragraphe de notre rapport général, notre examen a été effectué en observant les normes de révision comptable généralement admises et a comporté le contrôle des documents comptables et toutes les autres procédures de vérification que nous avons jugé nécessaires en la circonstance et notamment celles consignées dans la note n° 93 -23 de la Banque Centrale de Tunisie.

Nous présentons ci-après les développements concernant l'application de certaines de ces vérifications.

♦ Classification des actifs

Nous avons procédé à l'évaluation des actifs de la société en observant les termes de référence fixés par l'annexe 2 à la note aux banques n° 93- 23 de la Banque Centrale de Tunisie.

Nous nous sommes assurés de l'application des exigences de la Banque Centrale de Tunisie, notamment en matière de classification des actifs.

♦ Immobilisations destinées à la location

Nous avons vérifié les acquisitions d'immobilisations objet des nouveaux contrats mis en force en 2004. Nous nous sommes assurés que ces acquisitions ont été correctement comptabilisées. Nous avons vérifié les cessions intervenues en 2004 et nous nous sommes assurés de la régularité des écritures comptables correspondantes. Nous avons vérifié le calcul des amortissements pratiqués durant l'exercice.

♦ Autres actifs non courants

Nous avons vérifié tous les mouvements intervenus sur ce compte avec les pièces justificatives correspondantes ainsi que la résorption de l'exercice.

♦ Clients

Nous avons confronté le solde de la comptabilité générale avec celui de la comptabilité auxiliaire.

Nous avons contrôlé et vérifié les soldés d'un échantillon représentatif des comptes « clients ».

Nous avons examiné la balance client par âge et avons apprécié les risques de non recouvrement de certaines créances jugées douteuses tout en examinant le montant de la provision y afférente.

◆ **Fournisseurs et fournisseurs avances et acomptes**

Nous avons confronté le solde de la comptabilité générale avec celui de la comptabilité auxiliaire.

Nous avons pointé les soldes des comptes fournisseurs aux factures correspondantes et les avances consenties aux pièces de règlement.

◆ **Banques**

Nous avons vérifié les états de rapprochement bancaires ainsi que leur liquidation au début de l'exercice 2005.

◆ **Dettes à long et moyen terme**

Nous avons revu les contrats d'emprunt et nous nous sommes assurés que les conditions requises ont été respectées par la société.

Nous avons vérifié la détermination de la fraction à moins d'un an en fonction des échéanciers.

Nous avons examiné le calcul des charges de financement en fonction des clauses contractuelles et leur imputation dans les charges d'exploitation de l'exercice.

◆ **Dossier fiscal**

Nous avons étudié la situation fiscale de la société au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est assujettie et nous avons vérifié par la suite sa traduction dans les comptes sociaux.

◆ **Autres procédures de vérification**

Nous avons procédé à la vérification par sondage des opérations relatives aux produits et aux frais généraux, dans la mesure où nous l'avons jugé nécessaire eu égard au dispositif du contrôle interne actuellement en vigueur.

ARAB INTERNATIONAL LEASE

A.I.L

11, Rue Hédi Nouira 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE « A.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 29 Novembre 1996 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1er Janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 décembre 2004).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,3%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	15,0%
- Installations générales	10,0%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2-4 : Politique de provisions

Les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

2-5 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, trimestriellement ou semestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux.
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions ont fait l'objet d'un suivi et ont été apurées définitivement en 2003 par le biais des retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 décembre 2004).

2-7 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

ARAB INTERNATIONAL LEASE
AIL

11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Coût d'acquisition des logiciels	49 547	49 547
Amortissements cumulés	(49 073)	(48 732)
Valeur comptable nette	<u>474</u>	<u>815</u>

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 341

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20%	125 984	350		126 334	34 806	22 787		57 593	68 741
Equipements de bureau	10%	47 427	5 431		52 858	23 419	4 914		28 333	24 525
Matériel informatique	15%	65 593	9 634		75 227	32 339	9 244		41 583	33 644
Installations générales	10%	20 724	659		21 383	4 974	2 109		7 083	14 300
TOTAUX		259 728	16 074	0	275 802	95 538	39 054	0	134 592	141 210

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	65 372 533	(29 653 972)	35 718 561
- Immobilisations, matériel repris	451 621	(291 084)	160 537
- Immobilisations, contrats suspendus	5 586 989	(2 999 671)	2 587 318
- Immobilisations, contrats échus	20 007 905	(19 967 210)	40 695
- Immobilisations en cours	1 808 041		1 808 041
<u>Totaux</u>	<u>93 227 089</u>	<u>(52 911 937)</u>	<u>40 315 152</u>
- Provisions pour dépréciation		(1 268 315)	(1 268 315)
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>93 227 089</u>	<u>(54 180 252)</u>	<u>39 046 837</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<u>Soldes au 31 Décembre 2003</u>	<u>80 853 937</u>	<u>(45 620 959)</u>	<u>35 232 978</u>
Provisions constitués en couverture de l'encours financier		(855 974)	(855 974)
<u>Soldes net de provisions au 31 Décembre 2003</u>	<u>80 853 937</u>	<u>(46 476 933)</u>	<u>34 377 004</u>
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	23 448 244		23 448 244
- Transferts	1 513 457	(477 232)	1 036 225
- Relocations	188 841		188 841
- Consolidations		209 271	209 271
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(7 080 955)	7 061 530	(19 425)
- Cessions anticipées	(3 732 927)	2 684 637	(1 048 290)
- Transferts	(1 513 457)	477 232	(1 036 225)
- Relocations	(450 051)	313 096	(136 955)
<u>Amortissements de l'exercice</u>		(17 559 512)	(17 559 512)
<u>Dotations aux provisions sur encours financier</u>		(641 948)	(641 948)
<u>Reprise sur provisions sur encours financier</u>		229 607	229 607
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>93 227 089</u>	<u>(54 180 252)</u>	<u>39 046 837</u>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 23 448 244 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 7 080 955 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 19 425.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 1 048 290.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 17 559 512. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Bâtiment et travaux publics	15 130 369	3 295 706
Industrie	21 902 137	9 099 190
Tourisme	11 903 994	5 555 248
Commerces et services	40 925 576	20 599 997
Agriculture	3 365 013	1 765 011
<u>Total</u>	<u>93 227 089</u>	<u>40 315 152</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Equipements	21 561 719	8 176 555
Matériel roulant	58 790 642	24 465 327
Matériel divers	3 119 508	1 922 120
<u>Sous total</u>	<u>83 471 869</u>	<u>34 564 002</u>
Immobilier	9 755 220	5 751 150
<u>Total</u>	<u>93 227 089</u>	<u>40 315 152</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Titres de participation	1 100 000	1 100 000
Prêts au personnel	175 815	136 550
Dépôts et cautionnements versés	305	305
<u>Total</u>	<u>1 276 120</u>	<u>1 236 855</u>

Les titres de participation s'analysent au 31
Décembre 2004 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>
- SICAR- BTKD	4 500	100	450 000	2001/2002
- SICAR- UIB	6 500	100	650 000	1999/2000
<u>Total</u>			<u>1 100 000</u>	

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
	Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	277 527	0	277 527	188 427	44 732	233 159	44 368
TOTAUX	277 527	0	277 527	188 427	44 732	233 159	44 368

Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des emprunts et au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux comptes de résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 44.732 figure parmi les charges financières.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 406 148	4 005 733
A déduire :		
- Provisions	(1 191 172)	(874 216)
- Produits réservés	(296 354)	(438 732)
<u>Montant net</u>	<u>1 918 622</u>	<u>2 692 785</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	4 724 131	3 846 567
A déduire :		
- Provisions	(3 701 736)	(2 825 247)
- Produits réservés	(790 836)	(706 618)
<u>Montant net</u>	<u>231 559</u>	<u>314 702</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 150 181</u>	<u>3 007 487</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)**8.1 Clients ordinaires**

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	2004	2003
- Inférieur à 1 mois	667 050	824 956
- Entre 1 et 3 mois	839 570	999 331
- Entre 3 et 6 mois	473 632	624 568
- Entre 6 mois et 1 année	627 579	656 660
- Supérieur à 1 année	839 880	909 742
- Frais	70 293	82 906
- Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(111 856)	(92 430)
<u>Total des impayés</u>	<u>3 406 148</u>	<u>4 005 733</u>

8.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	2004	2003
- Impayés	4 724 131	3 846 567
- Encours financiers	1 966 175	1 706 565
- Avances et acomptes reçus	(70 263)	(6 770)
<u>Total brut</u>	<u>6 620 043</u>	<u>5 546 362</u>
A déduire :		
- Provisions	(4 677 280)	(3 226 219)
- Produits réservés	(790 836)	(706 618)
<u>Total net</u>	<u>1 151 927</u>	<u>1 613 526</u>
A déduire :		
- Leasing Immobilier (décote 50 %)	(194 359)	(122 224)
<u>Risques encourus</u>	<u>957 568</u>	<u>1 491 302</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)****8.3 Provisions pour dépréciation**

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Solde en début de période	3 699 463	2 955 254
- Reprises de la période	(90 674)	(468 531)
- Dotations de la période	1 284 120	1 212 740
<u>Solde en fin de période</u>	<u>4 892 908</u>	<u>3 699 463</u>

8.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Solde en début de période	1 145 350	1 253 029
- Transferts en Produits de la période	(233 815)	(271 241)
- Produits réputés réservés en fin de période	175 655	163 562
<u>Solde en fin de période</u>	<u>1 087 190</u>	<u>1 145 350</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	10 301	11 078
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	22 099	13 968
- Etat, report de TVA	90 173	35 560
- Etat, TVA gelée (A)	437 827	547 284
- Etat, retenue à la source (voir note 26)	5 788	25 025
- Etat, acomptes provisionnels (voir note 26)	52 160	-
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (voir note 26)	33 401	109 876
- Charges constatées d'avance	106 933	52 638
- Produits à recevoir des tiers	23 130	37 987
- Compte d'attente	1 435	1 127
<u>Total</u>	<u>783 247</u>	<u>834 543</u>

(A) : Le crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 1999 à D: 656.740 est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. Le montant encaissé en 2004 est de D: 109.457

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élevant à D: 62.988, représente la valeur de 600 actions Univers obligataire SICAV.

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Banques	347 092	1 834 369
- Caisses	3 768	4 242
<u>Total</u>	<u>350 860</u>	<u>1 838 611</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2004	2003
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	101 477	101 477
- Réserve extraordinaire		650 000	650 000
- Réserves pour fonds social	(C)	215 490	209 909
- Résultats reportés		(791 868)	(893 727)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>10 175 099</u>	<u>10 067 659</u>
Résultat de l'exercice (1)		(657 961)	101 859
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>9 517 138</u>	<u>10 169 518</u>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		(0,657)	0,102

(A) Au 31 Décembre 2004, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

<u>Actionnaire</u>	Capital souscrit et libéré	Pourcentage
Banque Tuniso-Koweitienne de développement	4 999 900	50,00%
Union International de Banque	1 999 900	20,00%
The Arab Investment Company	2 000 000	20,00%
Société Tunisienne de Banque	500 000	5,00%
Arab Fisheries Company	500 000	5,00%
M'hamed BENNOUR	100	0,001%
M. Taha LOUED	100	0,001%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2002	10 000 000	101 477	650 000	205 781	178 067	(1 071 794)	10 063 531
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10 juin 2003					(1 071 794)	1 071 794	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				4 128			4 128
Résultat de l'exercice 2003						101 859	101 859
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	101 477	650 000	209 909	(893 727)	101 859	10 169 518
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10 juin 2004					101 859	(101 859)	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				5 581			5 581
Résultat de l'exercice 2004						(657 961)	(657 961)
Solde au 31 Décembre 2004	10 000 000	101 477	650 000	215 490	(791 868)	(657 961)	9 517 138

ARAB INTERNATIONAL LEASE
AIL

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

NOTE 13 : EMPRUNTS
**TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004**

(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Rembour- sements de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>									
B T K D	5 000 000	TMM+1.5%	Trimestriellement (2000-2004)	750 000	0	750 000	0	0	0
B T K D (crédit relais)	3 000 000	TMM+1.75%		1 000 000	2 000 000	3 000 000	0	0	0
U I B (crédit relais)	1 700 000	7.65%	31 août 2004 Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	0	1 700 000	1 700 000	0	0	0
BEST Bank	3 000 000	TMM+2%		0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
BNA	3 000 000	TMM+1.75%	30 avril 2005	0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
BEI (*)	5 727 600	8.25%	En bloc le 20 février 2013	5 727 600	0	0	5 727 600	5 727 600	0
<u>Total des crédits bancaires</u>				7 477 600	9 700 000	5 450 000	11 727 600	5 727 600	6 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
AIL 99	10 000 000	7%	Annuellement (2002-2006)	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
AIL 2000	10 000 000	7%	Annuellement (2002-2006)	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
AIL 2002	10 000 000	7,4%	Annuellement (2003-2007)	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>				20 000 000	0	6 000 000	14 000 000	8 000 000	6 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>				27 477 600	9 700 000	11 450 000	25 727 600	13 727 600	12 000 000

(*) : Le crédit a été contracté auprès de la banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à EUR: 4.000.000, au taux de 8,25% . Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement.

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dépôts et cautionnements reçus	80 340	109 340
<u>Total</u>	<u>80 340</u>	<u>109 340</u>

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	295	2 032
<u>Sous total</u>	<u>295</u>	<u>2 032</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	408 911	143 017
- Effets à payer	1 560 491	584 574
- Retenue de garantie	5 288	5 288
- Fournisseurs factures non parvenues	33 000	34 788
<u>Sous total</u>	<u>2 007 690</u>	<u>767 667</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>2 007 985</u>	<u>769 699</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	2004	2003
- Avances et acomptes reçus des clients	913 040	406 348
- Personnel, provisions pour congés payés	80 440	64 864
- Personnel, autres charges à payer	42 137	37 207
- Etat, retenues sur salaires	6 632	6 451
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 768	1 579
- Etat, impôts sur les sociétés (voir note 26)	60 042	101 499
- Etat, autres impôts et taxes à payer	6 005	5 531
- Etat, TVA à payer	-	14 634
- C.N.S.S	18 008	16 053
- Assurance groupe	4 935	4 499
- Autres comptes créditeurs	53 083	38 857
- Diverses Charges à payer	187 132	89 091
- Produits constatés d'avance	1 460 267	1 308 738
<u>Total</u>	<u>2 833 489</u>	<u>2 095 351</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	6 000 000	6 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits bancaires	6 000 000	1 750 000
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>12 000 000</u>	<u>7 750 000</u>
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	700 963	929 014
- Intérêts courus sur crédits bancaires	41 397	7 313
- Banques	2 947 373	-
<u>Total</u>	<u>15 689 733</u>	<u>8 686 327</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		2004	2003
- Loyers de leasing		21 431 933	19 119 831
- Préloyers		25 560	24 324
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	21 457 493	19 144 155
- Intérêts de retard		126 516	94 353
- Intérêts intercalaires		16 684	63 555
- Indemnité de résiliation		83	12 403
- Autres		22 246	-
<u>Total des autres produits</u>		165 529	170 311
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		232 201	252 843
Intérêts de retard antérieurs		1 614	18 398
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(162 897)	(162 807)
Intérêts de retard		(12 758)	(755)
<u>Variation des produits réservés</u>		58 160	107 679
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(B)	(17 559 512)	(15 484 666)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		4 121 670	3 937 479
- Encours financiers			
. Au début de l'exercice		34 180 253	33 989 674
. A la fin de l'exercice		39 111 530	34 180 253
. Moyenne	(D)	36 645 892	34 084 963
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = (C)	3 897 981	3 659 489
- Taux moyen	(C) / (D)	10,64%	10,74%

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

NOTE 19 CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts des emprunts obligataires		1 300 465	1 774 691
- Intérêts des crédits bancaires		929 472	511 713
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		44 733	60 794
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>2 274 670</u>	<u>2 347 198</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(16 975)	(87 266)
- Autres produits financiers		(1 590)	(4 447)
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie		-	(49 954)
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>(18 566)</u>	<u>(141 667)</u>
<u>Total général</u>		<u>2 256 105</u>	<u>2 205 531</u>
- Encours des emprunts			
. Au début de l'exercice		27 477 600	29 000 000
. A la fin de l'exercice		25 727 600	27 477 600
. Moyenne	(B)	26 602 600	28 238 800
- Taux moyen (A) / (B)		8,55%	8,31%

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Plus values sur cession des placements	4 560	9 228
- Dividendes	32 500	39 000
<u>Total</u>	<u>37 060</u>	<u>48 228</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Salaires et complément de salaires	229 800	240 367
- Charges connexes aux salaires	110 132	90 183
- Cotisations de sécurité sociale	66 631	63 041
- Autres charges sociales	87 443	79 157
<u>Total</u>	<u>494 006</u>	<u>472 748</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)**NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	2004	2003
- Achat de matières et fournitures	23 449	15 488
<u>Total des achats</u>	<u>23 449</u>	<u>15 488</u>
- Locations	84 172	72 560
- Entretien et réparations	6 450	11 366
- Primes d'assurances	7 600	8 137
- Autres	7 292	10 923
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>105 514</u>	<u>102 986</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	49 560	31 367
- Publicités, publications, relations publiques	19 109	6 414
- Cotisations et dons	23 048	11 143
- Déplacements, missions et réceptions	45 713	32 576
- Frais postaux et de télécommunications	23 568	20 894
- Services bancaires et assimilés	15 352	31 274
- Frais sur actions	1 000	1 000
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>177 350</u>	<u>134 668</u>
- Jetons de présence	12 000	11 294
<u>Total des charges diverses</u>	<u>12 000</u>	<u>11 294</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	9 684	8 751
- T.C.L	49 319	43 585
- Droits d'enregistrement et de timbres	734	1 291
- Autres impôts et taxes	979	1 182
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>60 716</u>	<u>54 809</u>
<u>Total général</u>	<u>379 029</u>	<u>319 245</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

(exprimé en dinars)

NOTE 23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	341	1 857
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	39 054	31 331
<u>Total</u>	<u>39 395</u>	<u>33 188</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	1 926 068	1 340 684
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(320 281)	(468 531)
<u>Total</u>	<u>1 605 787</u>	<u>872 153</u>

ARAB INTERNATIONAL LEASE
AIL
11, Rue Hédi Noura 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	16 025	12 221
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	119 780
- Autres	1 706	1 666
<u>Total</u>	<u>17 731</u>	<u>133 667</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004
(exprimé en dinars)

NOTE 26 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Bénéfice comptable	(597 919)	203 358
A réintégrer		
- Amortissements financiers	-	28 849
- Dotations aux provisions	1 926 068	1 340 684
- Reprises sur provisions fiscales	152 715	82 608
- Provisions fiscales 2001 pour affaires en cours	719 879	653 354
- Provisions pour congés payés 2004/2003	15 576	-
- Diverses charges non déductibles	-	13 151
A déduire		
- Provisions fiscales 2001 pour affaires en cours	719 879	653 354
- Reprises sur provisions comptables	320 281	468 531
- Provisions pour congés payés 2003/2002	-	1 129
- Dividendes et tantièmes	32 500	39 000
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>1 143 659</u>	<u>1 159 990</u>
- Provisions pour créances douteuses 85%	(972 110)	(869 993)
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>171 549</u>	<u>289 997</u>
Impôt au taux de 35%	<u>60 042</u>	<u>101 499</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de l'exercice précédent	(33 402)	(109 876)
- Acomptes provisionnels payés	(52 160)	-
- Retenues sur placements	(5 788)	(25 025)
<u>Impôt à payer (différé)</u>	<u>(31 308)</u>	<u>(33 402)</u>

27 encaissements reçus des clients

41	Clients & comptes rattachés	25 554 477,550	Crédit - Débit
77	Gains extraordinaires	1 590,450	Crédit - Débit

25 556 068,000**28 sommes versées aux fournisseurs**

401	Fournisseurs d'exploitation	-36 145,515	Crédit - Débit
4322	RET A LA SOURCE	-312 000,068	Crédit - Débit
436	ETAT - TAXES SUR CHIFFRES D'AFFAIRES	-122 627,232	Crédit - Débit
439		-2 998,600	Crédit - Débit
458	Divers charges à payer & produits à recevoir	10 684,623	Crédit - Débit
461	Compte d'attente	-29,597	Crédit - Débit
467	COMPTE D'ATTENTE	350,192	Crédit - Débit
471	Charges constatées d'avance	-109 002,525	Crédit - Débit
615	Entretien et réparations	761,122	Crédit - Débit
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-53,000	Crédit - Débit
665	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-0,400	Crédit - Débit

-571 061,000**29 sommes versées aux personnel**

118	Autres réserves	160,375	Crédit - Débit
421	Personnel-avances & acomptes	-19 111,283	Crédit - Débit
425	Personnel-rémunérations dues	-186 455,077	Crédit - Débit
4321	I R P P	-49 073,634	Crédit - Débit
433	Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux	-9 467,324	Crédit - Débit
451		-74 850,808	Crédit - Débit
453	Sécurité sociale & autres organismes sociaux	-91 298,073	Crédit - Débit

-430 095,824**30 intérêts payés**

508	Intérêts courus sur emprunts	-1 864 204,231	
627	Services bancaires et assimilés	-15 342,616	Crédit - Débit
651	Charges d'intérêts	-417 555,952	Crédit - Débit
750	Produits financiers	16 975,226	Crédit - Débit

-2 280 127,573**31 impôts sur les bénéfices payés**

434	Etat-impôts sur les bénéfices	-57 947,847	Crédit - Débit
-----	-------------------------------	-------------	----------------

32 Autres flux liés à l'exploitation

751	Produits de participations	32 500,000	Crédit - Débit
-----	----------------------------	------------	----------------

33 décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corporelles ou incorporelles

24	Immobilisations à statut juridique particulier		Débit
404	Fournisseurs d'immobilisations	-17 598 524,307	Débit - Crédit
405	Fournisseurs-d'immobilisations-effets à payer	-7 217 536,277	Débit - Crédit

-24 816 060,584**34 encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles**

24	Immobilisations à statut juridique particulier	33,407	Crédit
----	--	--------	--------

35 décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière

25	Participations & créances liées à des participations		Crédit - Débit
26	Autres immobilisations financières	-65 379,609	Débit

-65 379,609**36 encaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financière**

26	Autres immobilisations financières	5 123,455	Crédit
----	------------------------------------	-----------	--------

37 dividendes et autres distributions

44	Sociétés du groupe & associés	-9 882,353	Crédit - Débit
733	Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants,	1 706,000	Crédit - Débit

-8 176,353**38 encaissements provenant des emprunts**

50	Emprunts et autres dettes financières courants		Crédit
52	placement & autres emprunts	9 700 000,000	Crédit

9 700 000,000**39 remboursement d'emprunts**

50	Emprunts et autres dettes financières courants	-750 000,000	Débit
52	placement & autres emprunts	-10 700 000,000	Débit

-11 450 000,000**40 Flux de trésorerie liés aux activités de placement****-50 000,000**

ARAB INTERNATIONAL LEASE
AIL
11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

Note 2 : SUIVI DES ENGAGEMENTS

2.1 Classification des actifs

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes clients. La situation du client n'est pas prise en compte en tant que critère d'évaluation du portefeuille de la société.

Les contrats de leasing ne confèrent pas un droit de regard sur les documents comptables et la situation financière du client.

Ainsi, pour les anciens dossiers relatifs aux clients qui sont en règle dans le paiement de leurs loyers, la société ne dispose pas, le plus souvent d'informations récentes sur la situation financière du client.

2.2 Comptabilisation des revenus

Les intérêts inclus dans les loyers et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés au bilan sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en 82, 83 et 84 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2.3 Evaluation des garanties

La société s'est conformée à l'article 10 de la circulaire n° 91-24 de la BCT, pour l'évaluation des garanties.

Les garanties retenues sont :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Par ailleurs, et pour l'évaluation des biens en location, les principes retenus sont les suivants. Selon la nature du bien :

- Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2.4 Affectation des provisions

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées pour chaque client, en appliquant le taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur le client et de la valeur du bien en leasing.

Les taux de provision par classe sont :

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

ARAB INTERNATIONAL LEASE**AIL**

11, Rue Hédi Nouria 1001 - Tunis

Note 3 : RESPECT DE L'ARTICLE 4 DE LA CIRCULAIRE 91-24**3.1 RISQUE ENCOURUS SELON LA CIRCULAIRE 93-08**

ANNEE 2004

	Engagements bruts	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (leasing mobilier) (Note 4-1)	40 560 388		34 436 554
Risques encourus sur la clientèle (leasing immobilier) (Note 4-2)	6 114 582		3 160 080
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société	141 684	100%	141 684
Participations souscrites	1 162 988	100%	1 162 988
Autres immobilisations financières	198 219	100%	198 219
Autres actifs courants	141 799	100%	141 799
Banques et caisses	350 860	20%	70 172
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	48 670 520		39 311 497

3.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	10 000 000
Réserves	+	966 967
Résultats reportés	+	-791 868
Résultat de l'exercice	+	-657 961
Autres actifs non courants	-	-44 368
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	9 472 770
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	0
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	9 472 770

3.3 FONDS PROPRES NETS I RISQUES ENCOURUS

24,10%

Note 4 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL
A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis		
Encours financiers	27 174 953	6 915 236	1 107 230	552 604	3 361 507	39 111 529
Impayés	254 275	681 852	382 746	456 299	6 355 107	8 130 279
Avances reçues	(815 938)	(9 094)	0	(14 532)	(73 476)	(913 041)
ENCOURS GLOBAL	26 613 289	7 587 993	1 489 976	994 371	9 643 139	46 328 767
produits réservés	0	0	37 369	73 659	976 161	1 087 190
TOTAL BILAN	26 613 289	7 587 993	1 452 607	920 711	8 666 977	45 241 577
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 394 872	38 519	0	0	0	1 433 391
TOT AL HORS BILAN	1 394 872	38 519	0	0	0	1 433 391
TOTAL ENGAGEMENTS	28 008 161	7 626 512	1 452 607	920 711	8 666 977	46 674 968
Garanties imputables sur risques encourus	61 340	7 000	0	7 500	4 500	80 340
Garanties non imputables sur risques encourus	33 460 395	7 887 913	1 705 841	1 092 638	3 282 237	47 429 024
Provisions sur encours financiers	0	0	0	2 807	1 265 508	1 268 315
Provisions sur impayés	0	0	41 614	76 301	4 774 993	4 892 908
TOTAL DE LA COUVERTURE	33 521 735	7 894 913	1 747 455	1 179 246	9 327 238	53 670 588
Leasing immobilier (décote 50%)	1 957 495	375 000	243 207	54 798	206 273	2 836 772
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E	25 989 326	7 244 512	1 167 786	779 305	2 415 704	37 596 633

Note 4-1 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING MOBILIER						
ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL
A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis		
Encours financiers	23 259 962	6 165 236	620 816	443 008	2 948 962	33 437 984
Impayés	237 651	638 713	325 393	433 211	5 808 128	7 443 095
Avances reçues	(784 910)	(9 094)	0	(14 532)	(68 114)	(876 651)
ENCOURS GLOBAL	22 712 702	6 794 854	946 209	861 687	8 688 976	40 004 430
Produits réservés	0	0	22 158	67 844	787 431	877 433
TOTAL BILAN	22 712 702	6 794 854	924 051	793 842	7 901 545	39 126 996
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	1 394 872	38 519	0	0	0	1 433 391
TOT AL HORS BILAN	1 394 872	38 519	0	0	0	1 433 391
TOTAL ENGAGEMENTS	24 107 574	6 833 373	924 051	793 842	7 901 545	40 560 388
Garanties imputables sur risques encourus	61 340	7 000	0	7 500	4 500	80 340
Garanties non imputables sur risques encourus	28 074 680	6 656 416	1 053 261	898 450	2 534 718	39 217 525
Provisions sur encours financiers	0	0	0	2 807	1 265 508	1 268 315
Provisions sur impayés	0	0	41 614	76 301	4 657 263	4 775 179
TOTAL DE LA COUVERTURE	28 136 020	6 663 416	1 053 261	908 757	3 804 727	45 341 359
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D	24 046 234	6 826 373	882 437	707 234	1 974 273	34 436 554

Note 4-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

		LEASING IMMOBILIER					
		ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
		A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers		3 914 990	750 000	486 413	109 595	412 546	5 673 544
Impayés		16 624	43 139	57 353	23 089	546 979	687 184
Avances reçues		(31 028)	0	0	0	(5 361)	(36 389)
ENCOURS GLOBAL		3 900 587	793 139	543 766	132 684	954 163	6 324 339
Produits réservés		0	0	15 211	5 815	188 730	209 757
TOTAL BILAN		3 900 587	793 139	528 555	126 869	765 433	6 114 581
Engagements hors bilan sur opérations de leasing		0	0	0	0	0	0
TOT AL HORS BILAN		0	0	0	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	A	3 900 587	793 139	528 555	126 869	765 433	6 114 582
Garanties imputables sur risques encourus	B	0	0	0	0	0	0
Garanties non imputables sur risques encourus		5 385 715	1 231 497	652 580	194 188	747 519	8 211 499
Provisions sur encours financiers	C	0	0	0	0	0	0
Provisions sur impayés	D	0	0	0	0	117 729	117 729
TOTAL DE LA COUVERTURE		5 385 715	1 231 497	652 580	194 188	865 248	8 329 228
Leasing immobilier (décote 50%)		1 957 495	375 000	243 207	54 798	206 273	2 836 772
RISQUES ENCOURUS A-B-C-D-E		1 943 091	418 139	285 349	72 071	441 430	3 160 080

II - LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 1 : LES ENGAGEMENTS DONNES

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

- Engagements sur opérations de leasing	1 433 391
- Intérêts sur emprunts obligataires	1 198 000
- Intérêts sur crédit BEI	3 849 270
- Intérêts sur certificats de leasing BEST Bank	46 102
<u>Total des engagements donnés</u>	<u>6 526 763</u>

Note 2 : LES ENGAGEMENTS RECUS

Les principaux engagements reçus concernent

- Les intérêts non échus sur opérations de leasing pour une valeur de D : 6.321.838.
- Les garanties réelles reçues des clients pour un montant de D : 1.959.000.
- Les Avals reçus des banques sur emprunts obligataires pour un montant de D : 15.727.222.

III- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2004, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

BTKD

Le montant décaissé relatif aux frais facturés par la BTKD s'élève à D : 341.242 et se détaille comme suit :

Intérêts sur crédit bancaire	90 806
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	35 330
Commissions bancaires sur versements effets	14 473
Commissions bancaires sur versements chèques	763
Intérêts sur découverts bancaires	146 990
Charges locatives	47 360
Jetons de présence	5 520
Total	<u>341 242</u>

Le montant encaissé relatif aux intérêts créditeurs s'élève à D : 15.104.

UIB

Le montant décaissé relatif aux frais facturés par l'UIB s'élève à D : 137.005 et se détaille comme suit :

Intérêts sur crédit bancaire	82 358
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	51 887
Jetons de présence	2 760
Total	<u>137 005</u>

Le montant encaissé relatif aux intérêts créditeurs s'élève à D : 1.872.

FINOR

*Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre*

Messieurs les Actionnaires
de l'Arab International Lease

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 10 Juin 2003, nous avons examiné les états financiers de l'Arab International Lease « A.I.L » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

- 2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance, et notamment celles consignées dans la note n° 93-23 de la Banque Centrale de Tunisie et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- 3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2004 font apparaître un total du bilan de D : 43.856.285, et un déficit de D : 657.961.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise, à l'exception de la convention de prééminence du fond sur la forme.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'Arab International Lease « A.I.L » arrêtés au 31 décembre 2004, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 6- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

- 7- Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 novembre 2001.

Tunis, le 26 Avril 2005

Le Commissaire aux Comptes


Le Commissaire aux Comptes

FINOR

*Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre*

Messieurs les Actionnaires
de l'Arab International Lease

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2004, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus-indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 26 Avril 2005

Le Commissaire aux Comptes

Maycol PERRE
Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre
N° 280.000
193

4.4 - Engagements hors bilan des trois dernières années

	2002	2003	2004
Engagements donnés			
Engagements sur opérations de leasing	3 241 395	2 293 771	1 433 391
Intérêts sur emprunts obligataires	4 034 000	2 402 000	1 198 000
Intérêts sur crédits bancaires	140 664	4 353 120	3 895 372
Total	7 416 059	9 048 891	6 526 763

	2002	2003	2004
Engagements reçus			
Intérêts à échoir sur crédit de leasing	5 406 710	5 695 518	6 321 838
Hypothèques		1 944 000	1 959 000
Avals bancaires sur emprunts obligataires	31 020 000	23 160 000	15 727 222
Total	36 426 710	30 799 518	24 008 060

4.5 - Engagements financiers au 31 décembre 2004

(en dinar)

TYPE D'ENGAGEMENT	VALEUR TOTALE	TIERS	DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIEES	ASSOCIE	PROVISIONS
1) Engagements donnés						
a. Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres Garanties						
b. Garanties réelles						
- Hypothèques						
- Nantissements						
c. Effets escomptés et non échus						
d. Créances à l'exportation mobilisées						
e. Abondant de créance						
f. Engagement sur titre non libéré						
g. Engagement par signature/ leasing	1 433 391	1 433 391				
h. Engagement / intérêts d'emprunts	5 093 372	4 028 572		1 064 800		
TOTAL	6 526 763	5 461 963		1 064 800		
2) Engagements reçus						
a. Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval	15 727 222	1 377 600		14 350 400		
- Autres Garanties						
b. Garanties réelles						
- Hypothèques	1 959 000	1 959 000				
- Nantissement						
c. Effets escomptés et non échus						
d. Créances à l'exportat° mobilisées						
e. Engagement / intérêts à échoir sur les crédits de leasing	6 321 838	6 321 838				
TOTAL	24 008 060	9 658 438		14 350 400		
3) Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé						
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande d'immobilisation						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective.						
TOTAL						

DETTE GARANTIE PAR DES SURETES	MONTANT GARANTI	VALEUR COMPTABLE DES BIENS DONNES EN GARANTIE				PROVISION
- Emprunt obligataire						
- Emprunt d'investissement						
- Emprunt courant de gestion						
- Autres						

4.6 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 31 décembre 2004

4.6.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL

(en DT)

Emprunts Obligataires	Montants	Échéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2004
AIL 99	10 000 000	15/11/2006	7%	7 ans (2 ans de franchise)	4 000 000
AIL 2000	10 000 000	10/01/2006	7%	5 ans	4 000 000
AIL 2002	10 000 000	01/07/2007	7,40%	5 ans	6 000 000
Total	30 000 000				14 000 000

4.6.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL

(En DT)

Crédits Bancaires	Echéance	Durée	Montants	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2004
BNA ⁽¹⁾	30/04/2005	6 mois	3 000 000		3 000 000
BEST BANK*			3 000 000	TMM+2%	3 000 000
BEI**	20/02/2013	10 ans	5 727 600	8,25%	5 727 600
Total			11 727 600		11 727 600

(1) Echéance reportée au 30/06/2005.

(*) Crédit renouvelable tous les 3 mois.

(**) : Le crédit a été contracté auprès de la Banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à 4.000.000 EUR, au taux de 8,25%. Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 alors que les intérêts sont payables semestriellement.

4.7 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2005

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars
SICAV	13	58 000	5 800 000
SICAF	1	1 000	100 000
Assurances	2	10 000	1 000 000
Caisses Sociales	1	20000	2 000 000
Personnes Physiques	22	11000	1 100 000
TOTAL	38	100 000	10 000 000

L'emprunt « AIL 2005 » a été totalement souscrit au taux fixe 6,5%.

4.8 - Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	2004	2003	2002		2004	2003	2002		2004	2003	2002
Loyers de leasing	21 431 933	19 119 831	20 626 019	Amortissements des immobilisations en location	17 559 512	15 484 666	16 559 989				
Pré loyers	25 560	24 324	13 449								
Variation des intérêts réservés (1)*	69 304	90 036	(429 366)								
REVENUS BRUTS DE LEASING	21 526 797	19 234 190	20 210 102	Total des Amortissements	17 559 512	15 484 666	16 559 989	Revenus nets de Leasing	3 967 285	3 749 524	3 650 113
Revenus nets de Leasing	3 967 285	3 749 524	3 650 113	Charges Financières Nettes	2 256 163	2 205 531	2 242 818				
Intérêts de retard et sur report	126 516	94 353	8 975								
Variation des intérêts de retard réservés (2)*	-11 144	17 644	35 795								
Produits Accessoires	39 013	75 958	53 368								
PRODUIT D'EXPLOITATION	4 121 670	3 937 479	3 748 251	Total de charges financières	2 256 163	2 205 531	2 242 818	Marge Commerciale (PNB)	1 865 507	1 731 948	1 505 433
Marge Commerciale (PNB)	1 865 507	1 731 948	1 505 433	Autres charges d'exploitation	379 029	319 245	307 821				
Produits des placements	37 060	48 228	0	Charges de personnel	494 006	472 748	424 911				
Sous Total	1 902 567	1 780 176	1 505 433	Sous Total	873 035	791 993	732 732	Excédent Brut d'Exploitation	1 029 532	988 183	772 702
Excédent Brut d'Exploitation	1 029 532	988 183	772 702	Dotations aux amortissements	39 395	33 188	43 907				
Reprises sur provisions suite au recouvrement des créances	320 281	468 531	220 182	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1 926 068	1 340 684	1 969 618				
Autres produits ordinaires	17 731	133 667	0	Autres pertes ordinaires	0	13 151	0				
				Impôts sur les sociétés	60042	101 499	51 152				
Sous Total	1 367 544	1 590 381	992 884	Sous Total	2 025 505	1 488 522	2 064 677	Résultat des activités ordinaires	-657 961	101 859	(1 071 793)
								Résultat net de l'exercice	-657 961	101 859	(1 071 793)

(*) : Le poste « variation des produits réservés » figurant au compte de résultat peut être retrouvé à partir du solde intermédiaire de gestion en faisant la somme des poste « Variation des intérêts réservés » et « Variation des intérêts de retard réservés » (1)+(2).

4.9 - Tableau de mouvement des capitaux propres

Montants exprimés en dinar tunisien

	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Extraor- dinaires	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2001	10 000 000	74 198	650 000	151 965	9 761	545 585	11 431 509
Affectations approuvées par l'AGO du 24 juin 2002		27 279			168 306	(195 585)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2001						(300 000)	(300 000)
Dotation au fonds social				50 000		(50 000)	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				3 816			3 816
Résultat de l'exercice 2002						(1 071 794)	(1 071 794)
Solde au 31 décembre 2002	10 000 000	101 477	650 000	205 781	178 067	(1 071 794)	10 063 531
Affectations approuvées par l'AGO du 10 juin 2003					(1 071 794)	1 071 794	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				4 128			4 128
Résultat de l'exercice 2003						101 859	101 859
Solde au 31 décembre 2003	10 000 000	101 477	650 000	209 909	(893 727)	101 859	10 169 518
Affectation approuvées par l'AGO du 10 juin 2004					101 859	-101 859	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				5 581			5 581
Résultat de l'exercice 2004						(657 961)	(657 961)
Solde au 31 décembre 2004	10 000 000	101 477	650 000	215 490	(791 868)	(657 961)	9 517 138
Affectation approuvées par l'AGO du 2 juin 2005					(657 961)	657 961	0
Solde après affectation des résultats	10 000 000	101 477	650 000	215 490	(1 449 829)		9 517 138

4.10 - Affectation des résultats des trois derniers exercices

Montants exprimés en dinar tunisien

	2002	2003	2004
Bénéfice net de l'exercice	(1 071 793,570)	101 859,182	(657 961,681)
Réserves légales	0,000	0,000	0,000
Solde	(1 071 793,570)	101 859,182	(657 962,681)
Report à nouveau	178 066,750	(893 726,820)	(791 867,638)
Total à affecter	(893 726,820)	(791 867,638)	(1 449 829,319)
1 ^{er} dividendes (3%)	0,000	0,000	0,000
Fonds Social	0,000	0,000	0,000
Résultats reportés	(893 726,820)	(791 867,638)	(1 449 829,319)

4.11 - Evolution du revenu net de leasing et du résultat d'exploitation

Montants exprimés en dinar tunisien

	2002	2003	2004
Produits d'exploitation	3 748 251	3 937 479	4 121 670
Résultat d'exploitation	(1 020 642)	82 842	(615 650)
PRODUITS NETS	1 505 433	1 780 176	1 902 567
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Produits d'Exploitation / Action	3,748	3,937	4,122
Résultat d'exploitation / Action	(1,021)	0,083	(0,616)
Produits Nets / Action	1,505	1,780	1,903

4.12 - Evolution du résultat net

Montants exprimés en dinar tunisien

	2002	2003	2004
Résultats Avant Impôts	(1 020 642)	203 358	(597 919)
Impôts sur les sociétés	(51 152)	(101 499)	(60 042)
Résultats Nets d'Impôts	(1 071 794)	101 859	(657 961)
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultats par Action Avant Impôts	(1,021)	0,203	-0,598
Résultats par Action Nets d'Impôts	(1,072)	0,102	-0,658
Résultats Avant Impôts / Capital Social	-10,21%	2,03%	-5,98%
Résultats Nets d'Impôts / Capital Social	-10,72%	1,02%	-6,58%

4.13 - Evolution des dividendes

	2002	2003	2004
Dividendes en Dinars	-	-	-
Dividendes par action en Dinars	-	-	-
% du nominal	-	-	-
Date de paiement	-	-	-

La société n'a pas distribué de dividendes au titre des exercices 2002, 2003 et 2004.

4.14 - Evolution de la marge brute d'autofinancement

Montants exprimés en dinar tunisien

	2002	2003	2004
Résultat Net de l'exercice	(1 071 793)	101 859	(657 961)
dotations aux Amortissements	43 907	33 188	39 395
Dotations nettes aux provisions	1 749 436	872 153	1 605 787
Marge Brute d'Autofinancement	721 550	1 007 200	987 221

4.15 - Evolution de la structure financière

Montants exprimés en dinar tunisien

	2002	2003	2004
Capitaux propres avant affectation (1)	10 063 531	10 169 518	9 517 138
Passifs non courants (2)	20 902 392	19 836 940	13 807 940
Capitaux Permanents (1) + (2)	30 965 923	30 006 458	23 325 078
Total des actifs non courants (3)	35 940 002	35 867 966	40 509 009
Fonds de Roulement Net (1) + (2) - (3)	(4 974 079)	(5 861 508)	(17 183 931)

4.16 - Indicateurs de gestion et ratios

Indicateurs de gestion :

(En Dinar)

Désignations	2002	2003	2004
Résultat net de la période (1)	(1 071 793)	101 859	(657 961)
Engagements (immobilisations en location nettes + immobilisations financières nettes + clients bruts) (2)	42 959 723	43 466 159	48 453 236
Fonds Propres (avant résultat net) (3)	11 135 325	10 067 659	10 175 099
Clients et Comptes Rattachés (4)	7 490 684	7 852 300	8 130 279
Créances classées (5)	16 818 062	13 479 390	12 127 486
Produits réservés (6)	1 253 029	1 145 350	1 087 190
Total provisions (7)	3 683 283	4 555 436	6 161 223
Emprunts et concours bancaires moyens (moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1) (8)	29 455 817	29 300 507	28 915 630
Charges financières (9)	2 242 818	2 205 531	2 256 163
Capitaux permanents (10)	30 965 923	30 006 458	23 325 078

Ratios :

Ratios propres aux sociétés de leasing	2002	2003	2004
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	25,9%	23,2%	21,0%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	-9,6%	1,0%	-6,5%
Couverture client (6)+(7)/(4)	65,9%	72,6%	89,2%
Risque portefeuille (4)/(2)	17,4%	18,1%	16,8%
Taux de créances classées (5)/(2)	39,1%	31,0%	25,0%
Ratios de Couverture des Créances Classées (6)+(7)/(5)	29,4%	42,3%	59,8%
Taux de financement apparent (9)/(8)	7,6%	7,5%	7,8%
Ratios des fonds propres selon circulaire 99-04 de la BCT = (Fonds propres nets)/(Total Actif pondéré) (11)/(12) *	24,6%	26,8%	24,1%

* Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques, sociétés de leasing...) que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Ratios de structure	2002	2003	2004
Actifs non courants / Total bilan	85,0%	86,3%	92,4%
Immob. nettes Destinées à la location / Total Bilan	81,0%	82,7%	89,0%
Actifs courants / Total Bilan	15,0%	13,7%	7,6%
Passifs non courants / Total bilan	49,4%	47,7%	31,5%
Passifs courants / Total Bilan	26,7%	27,8%	46,8%
Passifs / Total Bilan	76,2%	75,5%	78,3%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	23,8%	24,5%	21,7%
Capitaux permanents / Total Bilan	73,3%	72,2%	53,2%

Ratios de Gestion	2002	2003	2004
Charges de personnel / Total des produits d'exploitation	11,3%	12,0%	12,0%
Produit Net/Total des produits d'exploitation	40,2%	45,2%	46,2%
Total des produits d'exploitation/Capitaux propres avant affectation	37,2%	38,7%	43,3%

Ratio de solvabilité	2002	2003	2004
Capitaux propres (avant affectation) / passifs non courants	48,1%	51,3%	68,9%
Capitaux propres (avant affectation) / Capitaux permanents	32,5%	33,9%	40,8%

Ratio de liquidité	2002	2003	2004
Actifs courants / passifs courants	56,0%	49,3%	16,3%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	15,5%	15,9%	1,7%

CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 - Conseil d'Administration

5.1.1 - Membres des organes d'administration

MEMBRE	REPRESENTE PAR	MANDAT	ADRESSE
PRESIDENT			
Mhammed BENNOUR	Lui même	2003-2005	Tunis
ADMINISTRATEURS			
Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement – BTKD (représentant permanent)	Wahid MALLEK	2003-2005	Tunis
Chokri BEN AYED	Lui même	2003-2005	Tunis
Mohamed Ali MLOUKA	Lui même	2003-2005	Tunis
Taha LOUED	Lui même	2003-2005	Tunis
Union Internationale de Banques -UIB	Nejib BEN SMAÏL*	2003-2005	Tunis
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	2003-2005	A. Saoudite
The Arab Investment Company - TAIC	Abdellatif WASSIF	2003-2005	Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Khaled Ben Med ABBOUDI*	2003-2005	A. Saoudite
Société Tunisienne des Banques-STB	Mohamed TRIFA	2003-2005	Tunis

* : Nomination approuvée par l'AGO du 2 juin 2005.

5.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

- Monsieur Mhammed BENNOUR : Président du Conseil
- Monsieur Chokri BEN AYED : Directeur Général

5.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années

MEMBRE	FONCTIONS EN DEHORS DE LA SOCIETE DURANT LES TROIS DERNIERES ANNEES
Président du Conseil Mhammed BENNOUR	UIB : Directeur Central du Contrôle et Inspection
Directeur Général Chokri BEN AYED	BTKD : Directeur Central du Suivi des Crédits des Participations et de la Représentation

5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

ADMINISTRATEURS PERSONNES PHYSIQUES	MANDATS D'ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIETES
Mhammed BENNOUR	- Néant
Chokri BEN AYED	- International SICAR - Univers Invest SICAR - Tunis Center

5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

MEMBRE	REPRESENTE PAR	FONCTION AU SEIN DE LA SOCIETE QU'IL REPRESENTE
Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement - BTKD	Wahid MALLEK	Directeur Central du Suivi des Crédits des Participations et de la Représentation
Union Internationale de Banques - UIB	Nejib BEN SMAIL	
The Arab Investment Company - TAIC	Mohamed Lamine DIDI	Loan Manager
The Arab Fisheries Company - AFC	Khaled Ben Med ABBOUDI	Président Directeur Général
Société Tunisienne des Banques-STB	Mohamed TRIFA	Directeur Central des Filiales

5.2 - Intérêts des dirigeants dans la société

5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2004

- Rémunération des membres du Conseil d'Administration : 12 000 dinars nets par an sous forme de jetons de présence.
- Avantage en nature accordé aux membres des organes d'administration : Deux billets d'avion en pour les deux administrateurs saoudiens pour assister au conseil d'administration de la société soit une valeur de 24 209 dinars.
- Rémunération des membres de direction : 87 781 dinars brut par an.
- Avantages en nature accordé aux membres de Direction : Une voiture de fonction pour le Directeur Général soit 6 507 dinars par an.

5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

- Opérations spéciales conclues avec les administrateurs de l'AIL : Néant

5.3 - Commissaire aux Comptes

Commissaire aux Comptes	Mandat
FINOR Imm. Les Chalets, Cité Montplaisir, 1082 – Tunis Tel. : 71 288 700 Fax : 71 285 613	2003, 2004 et 2005

5.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec :

5.4.1 - Les membres du conseil d'administration ou de direction :

Néant

5.4.2 - Un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Néant

CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 - Evolution récente et orientation

L'affermissement de l'activité économique, au cours de l'année 2004, favorisé par la bonne saison agricole et l'évolution soutenue des secteurs de l'industrie, du tourisme et du transport aérien, c'est traduit par une nette amélioration de l'activité du secteur de leasing. En effet, après trois années de recul le secteur a enregistré, à fin 2004, une évolution de 18% des mises en force contre une régression de 8,5% une année auparavant.

Mises en Force	2002	2003	2004
AIL (MD)	15,6	16,6	21,7
<i>Evolution</i>	-24,3%	6,4%	29,5%
Secteur (MD)*	458,6	419,7	495,5
<i>Evolution</i>	-7,2%	-8,5%	18%
Part de marché (%)	3,41	3,94	4,38

* source : CIL

Au cours de l'année 2002 le marché du leasing a connu une conjoncture difficile. A fin 2002 les mises en force du secteur ont subi une baisse de 7% par rapport aux mises en force réalisées à fin 2001. Toutefois, le recul de l'activité de l'AIL a été beaucoup plus accentué avec une baisse de 24%.

A partir du 2^{ème} semestre 2003, la société a entamé un programme de dynamisation constitué essentiellement de :

- 1- Actions commerciales - Atteindre un niveau de mise en force de 30 millions de dinars en 2009 et ce par :
 - l'orientation vers les PME, les métiers libéraux et l'immobilier avec modération et une meilleure sélection des dossiers ;
 - la concentration des mises en force de la société sur le financement des investissements non spécialisés comme les équipements de transport léger et les immobilisations foncières ;
 - l'instauration d'un délai maximum de trois jours pour répondre aux demandes des clients.
- 2- Recouvrement - Les objectifs visés sont la réduction du niveau des impayés :
 - le renforcement de l'entité chargée des recouvrements ;
 - l'instauration d'un comité de recouvrement hebdomadaire ;
 - l'automatisation du lancement du contentieux.
- 3- Réorganisation de la société – un bureau d'étude a été chargé de l'élaboration et de la mise en place d'un manuel de procédures et d'un plan comptable annoté. La mission a pour objectif :
 - la création d'une entité de contrôle interne et de suivi du budget ;
 - la formalisation des logiciels et des applications informatiques utilisées.

Etat d'avancement du projet de réorganisation de l'AIL :

- la mission du bureau d'étude a débuté le 31/05/2004 et s'est achevé le 26/01/2005 par la remise des manuels d'organisation et des procédures ainsi que les supports et les fiches de fonction.
- Après approbation par le Conseil d'Administration, réuni le 30/09/2004, du nouvel organigramme, l'AIL a entamé la mise en place d'un manuel de procédures. En février 2005, une cellule d'audit interne a été créée.
- Sur le plan informatique, l'application winlease a été complétée par un module de gestion des traites et un autre pour la gestion des paiements. En parallèle un guide d'utilisateurs complet est en cours de finalisation.

Etat des réalisations au 30 juin 2005 :

	Réalisation 2004	Budget 2005	du 1er janvier au 30 juin 2005		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Immobilier	2 001	3 450	1 725	1 082	-643
Matériel roulant	14 593	16 100	8 050	9 039	989
Engin travaux publics	2 845	1 150	575	731	156
Equipements	2 252	2 300	1 150	1 731	581
	21 691	23 000	11 500	12 583	1 083

A partir de l'année 2005, l'AIL a mis en place une nouvelle politique de commercialisation arrêtée en tenant compte de la conjoncture économique actuelle du secteur de leasing.

Cette nouvelle politique a pour objet la concentration des mises en force de la société sur le financement des investissements équipements de transport léger et les immobilisations foncières dont la valeur de l'intervention est inférieure à 100 000 dinars.

Au 30 juin 2005, la société a réalisé 54,7% de ses mises en force prévus pour l'année 2005.

Durant le premier semestre 2005, les s mises en force de l'AIL ont enregistré une évolution de 10,4% par rapport aux mises en force réalisées durant la même période de l'année précédente.

Le volume des mises en force du matériel roulant a enregistré un écart positif de 989 mille dinars justifié par des nouvelles opportunités saisies sur le marché de leasing suite à l'amélioration de la conjoncture économique.

6.2 - Hypothèses de base

Les perspectives d'avenir de l'AIL ont été établies sur la base des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2004. l'écart significatif observé entre les résultats définitifs et les résultats provisoires trouve son explication, principalement, suite à l'augmentation des dotations aux provisions de 263 963 dinars au niveau des états financiers définitifs au 31/12/2004 par rapport au états financiers provisoires du même exercice.

(En DT)

	2004		Ecart
	Définitif	Provisoire	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 605 787	1 341 824	263 963
Résultat d'exploitation	(615 650)	(395 973)	(219 677)
Résultats des activités ordinaires avant impôts	(597 919)	(378 419)	(219 500)
Impôts sur les sociétés	(60 042)	0	(60 042)
Résultat Net de l'exercice	(657 961)	(378 419)	(279 542)

Au niveau des autres rubriques des états financiers de l'AIL les écarts observés entre les états financiers définitifs et provisoires sont insignifiants, ce qui a amené l'AIL à maintenir ses prévisions, établi sur la base des états financier provisoires au 31/12/2004, pour les cinq prochaines années.

Les hypothèses et les prévisions concernant l'exploitation de l'AIL durant les prochaines années (telles que présentées au prospectus d'émission de l'emprunt obligataire AIL 2005) ont été modifiées et revues à la baisse par rapport à celles explicitées dans le prospectus de l'emprunt obligataire AIL 2002 visé par le CMF sous le n° 02.450 en date du 15 mai 2002. Ces modifications trouvent leurs justificatifs au niveau de la régression du secteur de leasing durant les deux dernières années et des réalisations de la société en 2002 et 2003.

Les changement au niveau des hypothèses portent sur :

- La révision à la baisse du plan de financement de la société en fonction des nouveaux besoins de la société ;
- La révision à la baisse des mises en force, ceci est expliqué par le fait que la société vise à financer principalement les opérations de petites et moyennes tailles ;
- Le renforcement de l'entité chargée des recouvrements et l'instauration d'un comité de recouvrement hebdomadaire, ont amené la société à limiter les dotations aux provisions relatives aux créances sur la clientèle à un niveau ne dépassant pas 1 million de dinars par an ;
- Annulation du programme de réinvestissement exonéré ;
- Suite aux résultats déficitaires, réalisés en 2002 et 2004, la distribution des dividendes sera reprise à partir de l'année 2008.

Compte tenu de toutes ces nouvelles données, les hypothèses de base de l'exploitation prévisionnelle de l'AIL se détaillent comme suit :

1. Les mises en force :

Le volume des mises en force, sa répartition par type, les taux et durées moyens se présentent comme il est indiqué au tableau suivant :

INVESTISSEMENT	PROPORTION (%)	TAUX (%)	DUREE (mois)	MISES EN FORCE (en 1000 DT)				
				2005	2006	2007	2008	2009
LEASING MOBILIER	85			19 550	21 250	22 950	23 800	25 500
Matériel roulant léger	25	13,5	42	5 750	6 250	6 750	7 000	7 500
Matériel roulant lourd	15	12,5	48	3 450	3 750	4 050	4 200	4 500
Matériel roulant utilitaire	25	13,5	42	5 750	6 250	6 750	7 000	7 500
Equipements	15	12	48	3 450	3 750	4 050	4 200	4 500
Autres	5	13	36	1 150	1 250	1 350	1 400	1 500
LEASING IMMOBILIER	15	11,5	84	3 450	3 750	4 050	4 200	4 500
TOTAL	100			23 000	25 000	27 000	28 000	30 000
Evolutions				6,03%	8,70%	8,00%	3,70%	7,14%

2. Revenus bruts de leasing :

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Revenus bruts de leasing	21 458	22 739	25 013	27 514	30 265	33 292
Evolution	-	5,97%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%

3. Dotations aux amortissements des immobilisations en location :

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	17 560	18 013	19 544	21 206	23 114	25 195
Evolution	-	2,6%	8,5%	8,5%	9,0%	9,0%

4. Couverture des risques :

Les dotations nettes annuelles des provisions sont estimées d'une façon prudente pour faire face aux risques clients à 1 million de dinars par an.

5. Investissements :

Les investissements en immobilisations propres sont estimés à 50.000Dt par an.

6. Créances clients et comptes rattachés :

Les Créances clients et comptes rattachés représentent 20% des immobilisations nettes en location.

7. Le refinancement :

Pour financer son activité prévisionnelle, l'AIL, retient comme mode de financement extérieur le recours aux emprunts obligataires, aux crédits relais, aux billets de trésorerie et aux découverts bancaires.

Les besoins en ressources sont déterminés de manière à avoir une structure financière saine :

- La durée moyenne de remboursement est fixée à 5 ans.
- Le coût moyen des ressources est estimé à 7,5 % l'an tous frais d'émission compris.

Le tableau suivant retrace les emprunts futurs de la société :

Emprunt	Période	Montant	Durée
Emprunt AIL 2005	2005	10 000 000 DT	5 ans
Billets de Trésorerie	2005	4 000 000 DT	5 ans
Emprunt obligataire AIL2006	2006	16 000 000 DT	5 ans
Emprunt obligataire AIL2007	2007	13 000 000 DT	5 ans
Emprunt obligataire AIL2008	2008	14 000 000 DT	5 ans
Emprunt obligataire AIL2009	2009	15 000 000 DT	5 ans

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

8. Frais généraux :

Le taux moyen annuel d'accroissement de la masse salariale retenu est de 10 %, il couvre aussi bien les avancements et augmentations des salaires ainsi que les recrutements.

Le taux moyen annuel d'accroissement des autres charges d'exploitation est estimé à 10 %.

9. Charges financières :

La méthode de l'encours moyen base de calcul des charges des intérêts prévisionnels a été adoptée pour tenir compte de l'échelonnement sur toute l'année aussi bien des remboursements que des utilisations des crédits.

	Montant (1000 DT)	Remboursements (en 1000 DT)				
		2005	2006	2007	2008	2009
Encours fin 2004 AIL 1999	4 000	2 000	2 000			
Encours fin 2004 AIL 2000	4 000	2 000	2 000			
Encours fin 2004 AIL 2002	6 000	2 000	2 000	2 000		
Crédit BEI fin 2004	5 728					
Crédit BEST BANK fin 2004	3 000	3 000				
Crédit BNA fin 2004	3 000	3 000				
EO AIL2005	10 000		2 000	2 000	2 000	2 000
Billets de Trésorerie 2005	4 000				1 000	1 000
Emprunts obligataire 2006	16 000			3 200	3 200	3 200
Emprunts obligataire 2007	13 000				2 600	2 600
Emprunts obligataire 2008	14 000					2 800
Emprunts obligataire 2009	15 000					
Totaux		12 000	8 000	7 200	8 800	11 600

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ENCOURS FIN DE PERIODE	25 728	27 728	35 728	41 528	46 728	50 128
Encours moyens		26 728	31 728	38 628	44 128	48 428
Taux de rémunération			7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
Charges d'intérêts y compris les résorptions des frais d'émission.	2 256	2 005	2 380	2 897	3 310	3 632

10. Distribution des dividendes.

L'AIL envisage de distribuer des dividendes de 5 % du capital aux actionnaires en 2008 sur les résultats de l'exercice 2007.

6.2.1 - Bilans prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
ACTIFS NON COURANTS	40 509	43 822	49 220	54 727	59 491	64 527
Immobilisations Nettes propres	141	141	141	141	141	141
Immobilisations Nettes en location	39 047	42 247	47 556	52 913	57 660	62 830
Immobilisations Nettes financières	1 276	1 273	1 273	1 273	1 273	1 273
Autres actifs non courants	45	161	250	400	417	283
ACTIFS COURANTS	3 347	3 040	3 353	3 817	4 424	3 930
Clients et comptes rattachés	8 130	8 449	9 511	10 583	11 532	12 566
Provisions et produits réservés	(5 980)	(6 669)	(7 669)	(8 669)	(9 669)	(10 669)
	2 150	1 780	1 842	1 914	1 863	1 897
Autres actifs courants	783	1 259	1 510	1 903	1 830	1 316
Placements et autres actifs financiers	63	0	0	0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités*	351	0	0	0	731	717
TOTAL DES ACTIFS	43 856	46 861	52 573	58 545	63 915	68 456

CAPITAUX PROPRES	9 517	10 274	10 929	11 725	12 224	13 045
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réserves	967	967	967	967	1 225	1 724
Résultats reportés	(792)	(1 171)	(693)	(38)	0	0
Résultats différés						
Résultat net de l'exercice	(658)	478	655	795	999	1 321
PASSIFS NON COURANTS	13 808	19 728	28 528	32 728	35 128	34 528
Emprunts	13 728	19 728	28 528	32 728	35 128	34 528
Autres passifs courants	80					
PASSIFS COURANTS	20 531	16 859	13 116	14 092	16 563	20 883
Fournisseurs et comptes rattachés	2 008	2 714	2 950	3 186	3 304	3 540
Autres passifs courants	2 833	1 323	1 470	1 584	1 659	1 743
Concours bancaires et autres passifs financiers	15 690	12 822	8 696	9 322	11 600	15 600
<i>Dont découvert Bancaire</i>	2 947	4 822	1 496	522	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	43 856	46 861	52 573	58 545	63 915	68 456

* : Ce poste est nul pour les années 2005, 2006 et 2007 ceci est expliqués par l'effet de facilité de caisse dont la sociétés bénéficiera au cours de ces années et toute liquidité ou équivalent de liquidité sera absorbée par le découvert bancaire.

6.2.2 - Comptes d'exploitation prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Revenus bruts de leasing	21 682	22 739	25 013	27 514	30 265	33 292
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(17 560)	(18 013)	(19 544)	(21 206)	(23 114)	(25 195)
Total des produits d'exploitation	4 122	4 725	5 468	6 308	7 151	8 097
Charges financières nettes	(2 256)	(2 005)	(2 380)	(2 897)	(3 310)	(3 632)
Produits des placements	37	30	30	30	30	30
PRODUIT NET	1 903	2 751	3 119	3 441	3 871	4 495
Charges de personnel	494	547	601	662	728	800
Autres charges d'exploitation	379	418	460	506	556	612
Dotations aux amortissements	39	50	50	50	50	50
Dotations aux provisions	1 606	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Total des Charges d'exploitation	2 518	2 015	2 111	2 217	2 334	2 462
RESULTAT D'EXPLOITATION	(616)	736	1 007	1 224	1 537	2 033
Autres produits	18					
RESULTAT AVANT IMPOT	(598)	736	1 007	1 224	1 537	2 033
Impôt	(60)	(258)	(353)	(428)	(538)	(711)
RESULTAT APRES IMPOT	(658)	478	655	795	999	1 321

6.2.3 - Etats des flux de trésorerie prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	25 556	26 832	29 515	32 466	35 713	39 284
Sommes versées aux fournisseurs	(571)	(2 205)	(2 730)	(3 247)	(3 660)	(3 982)
Sommes versées au personnel	(430)	(473)	(520)	(572)	(630)	(693)
Intérêts payés	(2 280)	(933)	(1 026)	(1 129)	(1 242)	(1 366)
Impôts payés	(58)	(308)	(403)	(478)	(588)	(761)
Autres flux liés à l'exploitation	33	36	40	44	48	53
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	22 249	22 950	24 876	27 084	29 643	32 536
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres		(50)	(50)	(50)	(50)	(50)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24 816)	(27 140)	(29 500)	(31 860)	(33 040)	(35 400)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(65)					
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	5					
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(24 876)	(27 190)	(29 550)	(31 910)	(33 090)	(35 450)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions						
Dividendes et autres distributions	(8)				(500)	(500)
Encaissements provenant des emprunts	9 700	14 000	16 000	13 000	14 000	15 000
Remboursement d'emprunts	(11 450)	(12 000)	(8 000)	(7 200)	(8 800)	(11 600)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(1 758)	2 000	8 000	5 800	4 700	2 900
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	(50)					
Variation de trésorerie	(4 435)	(2 240)	3 326	974	1253	(14)
Trésorerie au début de l'exercice	1 838	(2 582)	(4 822)	(1 496)	(522)	731
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(2 597)	(4 822)	(1 496)	(522)	731	717



Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Correspondant
du réseau



ARAB INTERNATIONAL LEASE

Avis du commissaire aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2005 à 2009

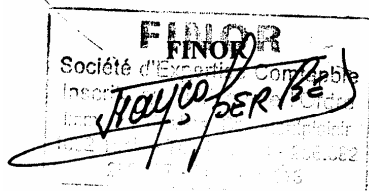
Nous avons examiné les données prévisionnelles de l'Arab International Lease (AIL) pour la période allant de 2005 à 2009 et ce, dans le cadre du prospectus d'émission d'emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans le bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie, établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 15 mars 2005



S.A.R.L. - R.C. B1114+11996 - Code T.V.A. 048096 HAM000

Imm. les Chalets, Cité Montplaisir, 1082 - Tunis - Tél. : 288 700 / 286 682 / 289 087 - Fax : 285 613 - E-mail : finor@planet.tn

99

6.2.4 - Etats des cash flows prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat Net	(658)	478	655	795	999	1 321
Amortissements financiers	17 560	18 013	19 544	21 206	23 114	25 195
Dotations aux amortissements	39	50	50	50	50	50
Dotations aux provisions	1 606	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Reprise sur provisions		-	-	-	-	-
Cash Flows Prévisionnels	18 547	19 542	21 249	23 051	25 164	27 566

6.2.5 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

En 1000 DT

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat net de la période (1)	(658)	478	655	795	999	1 321
Engagements (immobilisations en location nettes + immobilisations financières nettes + clients bruts) (2)	48 453	51 969	58 341	64 769	70 466	76 669
Fonds propres (avant résultat net) (3)	10 175	9 796	10 274	10 929	11 225	11 724
Clients et comptes rattachés (4)	8 130	8 449	9 511	10 583	11 532	12 566
Créances classées (5)*	12 127	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Produits réservés (6)	1 087	1 093	1 093	1 093	1 093	1 093
Total provisions (7)	6 161	6 897	7 897	8 897	9 897	10 897
Emprunts et concours bancaires moyens (moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1) (8)	28 916	30 988	34 887	39 637	44 389	48 428
Charges Financières (9)	2 256	2 005	2 380	2 897	3 310	3 632
Capitaux permanents (10)	23 325	30 002	39 457	44 453	47 352	47 573

* : Le programme de réorganisation de la société qui sera mis en place au cours de l'année 2005, dont Le renforcement de l'entité chargée des recouvrements fait partie, permettra à la société de limiter ses créances classées à un niveau de 15 MD pour les années prochaines.

Ratios propres aux sociétés de leasing	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Fonds propres sur engagements (3)/(2)	21,0%	18,8%	17,6%	16,9%	15,9%	15,3%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	-6,5%	4,9%	6,4%	7,3%	8,9%	11,3%
Couverture client (6)+(7)/(4)	89,2%	94,6%	94,5%	94,4%	95,3%	95,4%
Risque portefeuille (4)/(2)	16,8%	16,3%	16,3%	16,3%	16,4%	16,4%
Taux de créances classées (5)/(2)	25,0%	28,9%	25,7%	23,2%	21,3%	19,6%
Ratio de couverture des créances classées (6) + (7) / (5)	59,8%	53,3%	59,9%	66,6%	73,3%	79,9%
Taux de financement apparents (9)/(8)	7,8%	6,5%	6,8%	7,3%	7,5%	7,5%
Ratio Cook	24,1%	27,7%	26,3%	25,4%	24,5%	24,1%

Ratios de structure	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Actifs non courants / Total bilan	92,4%	93,5%	93,6%	93,5%	93,1%	94,3%
Immo. Destinées à la location / Total bilan	89,0%	90,2%	90,5%	90,4%	90,2%	91,8%
Actifs courants / Total bilan	7,6%	6,5%	6,4%	6,5%	6,9%	5,7%
Passifs non courants / Total bilan	31,5%	42,1%	54,3%	55,9%	55,0%	50,4%
Passifs courants / Total bilan	46,8%	36,0%	24,9%	24,1%	25,9%	30,5%
Passif sur Total Bilan	78,3%	78,1%	79,2%	80,0%	80,9%	80,9%
Capitaux propres / Total bilan	21,7%	21,9%	20,8%	20,0%	19,1%	19,1%
Capitaux permanents / Total bilan	53,2%	64,0%	75,1%	75,9%	74,1%	69,5%

Ratios de gestion	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Charges de personnel / Total des produits d'exploitation	12,0%	11,6%	11,0%	10,5%	10,2%	9,9%
Produit net / Total des produits d'exploitation	46,2%	58,2%	57,0%	54,5%	54,1%	55,5%
Total des produits d'exploitation / capitaux propres avant affectation	43,3%	46,0%	50,0%	53,8%	58,5%	62,1%

Ratios de solvabilité	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Capitaux propres (avant affectation) / passifs non courants	68,9%	52,1%	38,3%	35,8%	34,8%	37,8%
Capitaux propres (avant affectation) / capitaux permanents	40,8%	34,2%	27,7%	26,4%	25,8%	27,4%

Ratio de liquidité	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Actifs courants / passifs courants	16,3%	18,0%	25,6%	27,1%	26,7%	18,8%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	4,4%	3,4%

6.2.6 - Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL

(En 1000 DT)

Emprunts		2004	2005	2006	2007	2008
AIL 1999	Intérêts	420	280	140	0	0
	Capital	2 000	2 000	2 000	0	0
AIL 2000	Intérêts	420	280	140	0	0
	Capital	2 000	2 000	2 000	0	0
AIL 2002	Intérêts	592	444	296	148	0
	Capital	2 000	2 000	2 000	2 000	0
AIL 2005	Intérêts	0	0	638	510	383
	Capital	0	0	2 000	2 000	2 000
Total des remboursements		7 432	7 004	9 214	4 658	2 383
Cash Flow prévisionnels		18 576	19 433	21 089	22 883	24 939
Remboursements/Cash Flow prévisionnels		40,01%	36,04%	43,69%	20,36%	9,55%

Ce tableau tient compte des emprunts déjà émis par l'AIL mais ne prend pas en considération les emprunts obligataires non encore émis.

L'emprunt AIL 2005 a été totalement souscrit au taux fixe 6,5%.